

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

SAFETY NET PROJECT

**MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROGRAMME DES
TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE
(THIMO) DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LES COMMUNES
D'AYOS, BAFIA, YAOUNDE 4 ET YAOUNDE 7 REGION DU CENTRE**

RAPPORT FINAL

Juin 2023










N° de marché : 0005/M/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/CCCM-SPI/2022 du 12 janvier 2022

Elaboré par :



Réalisé avec l'Appui technique et financier du :



		Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, Quartier Bastos, Derrière Usine Bastos, Etage : 2 ^{ème} étage, Ville : Yaoundé BP 5838, pays : Cameroun		Maitre d'ouvrage Délégué
		Centre d'Études et de Recherches pour l'Environnement et le Développement BP 3494 Yaoundé, Tel : (+237) 699 638 239/653 181 853, Email : ceredcam@gmail.com		Titulaire du Marché
		MINISTERE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		Maitre d'ouvrage
				Communes bénéficiaires : Lieu de Livraison du marché
Date du document		Juin 2023		
Personnes de contact		Hortense NGONO épouse Nga Onana (699638239) ; Jean Marc EKOMAN (6 53 18 18 93)		

Titre du document	Rapport de clôture
Référence du document :	CERED_Rapport_final_THIMO
Indice	THIMO

RAPPORT DE CLÔTURE

TABLE DES MATIERES

1.2.1.	ETAPE 0 : APPUIS TECHNIQUES DU PFS AU CERED	12
1.2.2.	ETAPE 1 : COORDINATION DES ACTIVITÉS	14
1.2.3.	ETAPE 2 : IDENTIFICATION, ÉTUDE ET VALIDATION DES MICROPROJETS	14
1.2.4.	ETAPE 3 : CIBLAGE ET ENREGISTREMENT DES BÉNÉFICIAIRES	17
1.2.5.	ETAPE 4 : ORGANISATION ET PLANIFICATION DES TRAVAUX.....	20
	ORGANISATION ET PLANIFICATION DES TRAVAUX.....	21
1.2.6.	ETAPE 5 : EXÉCUTION DES MICROPROJETS	23
	EXECUTION DES MICROPROJETS	23
1.2.7.	ETAPE 6 : MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES.....	24
1.2.8.	ETAPE 7 : ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL	27
1.2.9.	ETAPE 8 : SÉCURITÉ ET SANTÉ DES BÉNÉFICIAIRES DANS LES CHANTIERS.....	27
1.2.10.	ETAPE 9 : GESTION DES PLAINTES ET RÉCLAMATIONS.....	31
1.2.11.	ETAPE 10 : MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DES CRÈCHES ...	31
1.2.12.	ETAPE 11: ENCADREMENT DES PAIEMENTS	33
1.2.13.	ETAPE 12 : RÉCEPTION DES MICROPROJETS RÉALISÉS ET RÉTROCESSION DU MATÉRIEL	34
1.2.14.	ETAPE 14 : CLÔTURE DE LA MISSION.....	34
2.1.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	36
2.1.1.	AU NIVEAU DES COMMUNES D'INTERVENTION.....	36
2.1.2.	PAR RAPPORT À L'ENREGISTREMENT DES BÉNÉFICIAIRES	38
2.1.3.	CAS DES AGENTS PAYEURS	38
2.2.	LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	39
	ANNEXE 1 : RAPPORT DU DEUXIÈME PAIEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DANS LA RÉGION DU CENTRE	41
I.	BILAN DES PAIEMENTS THIMO EFFECTUES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I.1.	PAIEMENT DES BENEFICIAIRES DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I.2.	DU PAIEMENT DES BENEFICIAIRES THIMO DANS LA COMMUNE DE BAFIA	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

I.3. COMMUNE DE YAOUNDE 4	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
I.4. COMMUNE D'AYOS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
II. SYNTHESE DES PAIEMENTS THIMO DANS LA REGION DU CENTRE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
II.1. SITUATION GLOBALE DE LA REGION .	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
II.2. SITUATION PAR RAPPORTS AUX PREMIERS PAIEMENTS DANS LA REGION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III. DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRECONISEES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III.1. DIFFICULTES RENCONTREES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III.2. MESURES PRECONISEES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
IV. SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ANNEXE 2 : PROCÈS-VERBAUX DE RÉCEPTION DES MICROPROJETS	63
ANNEXE 3 : RAPPORT D'ATELIER DE CAPITALISATION	64
ANNEXE 4 : TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION	74

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES FIGURES

Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : sous activités d'appui techniques de l'UGP au CERED	13
Tableau 2 : Activités de coordination du projet	14
Tableau 3 : Evaluation des réalisations de l'étape 2 du projet	15
Tableau 4 : Evaluation des activités de ciblage et d'enrôlement des bénéficiaires du projet	18
Tableau 5 : Evaluation du niveau de réalisation des activités de l'étape 4	21
Tableau 6 : évaluation de l'exécution des microprojets	23
Tableau 7 : Evaluation de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales	25
Tableau 8 : Evaluation des activités de l'étape 7	27
Tableau 9 : Evaluation des activités de sécurité et santé des travailleurs dans les chantiers	28
Tableau 10 : Evaluation de la gestion des plaintes et réclamations du projet	31
Tableau 11 : évaluation des activités de crèches temporaires	32
Tableau 12 : Suivi de l'encadrement des paiements	34
Tableau 13 : Evaluation de la réception des microprojets	34

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CERED	Centre d'Études et de Recherches pour l'Environnement et le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
BM	Banque Mondiale
MSES	Mesures de Sauvegardes Environnementales et Sociales
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
TMU	Transferts Monétaires d'Urgence
TMO	Transferts Monétaires Ordinaires
THIMO	Travaux Publics à Haute Intensité de Main d'Œuvre
INS	Institut Nationale de la Statistique
GTC	Groupe de Travail Communal
FSE	Fiche de Screening Environnementale
EPI	Équipements de Protection Individuelle
PFE	Point Focal Environnemental
AONR	Appel Offre National Restreint
AFD	Agence Française de Développement
CFW	Cash For Work
MINEPAT	Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PDI	Personnes Déplacées Internes

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport présente l'état global des activités du programme THIMO du Projet filets sociaux mises en œuvre par le CERED dans les communes de Bafia, Ayos, Yaoundé 4 et Yaoundé 7 de la région du Centre, pour la période allant du **12 janvier 2022 au 17 juin 2023**.

Ce rapport de clôture qui fait suite à quatre rapports d'avancement fait le point sur les leçons apprises et les difficultés rencontrées dans :

- (i) Le processus d'identification et d'élaboration des microprojets d'intérêt communautaire ;
- (ii) Le ciblage, la sensibilisation et l'enrôlement biométrique des bénéficiaires ;
- (iii) L'exécution des travaux dans les microprojets ainsi que l'encadrement des bénéficiaires dans les chantiers ;
- (iv) Le suivi des mesures de sauvegardes environnementales et sociales ;
- (v) L'encadrement des paiements, la rétrocession du matériel aux communautés et la réception des microprojets ;
- (vi) La tenue des réunions de capitalisation des acquis du projet dans les communes bénéficiaires du programme THIMO.

Le rapport fait également le point sur les mesures préconisées pour pallier aux difficultés rencontrées et donne quelques recommandations et suggestions pour la bonne exécution du programme dans l'avenir. Il présente aussi les statistiques sur les effectifs des bénéficiaires payés et des montants injectés dans chaque commune pour le soutien des personnes vulnérables ayant pris part au projet. Au total 4500 bénéficiaires ont pris part aux travaux, 4410 ont été payés lors des paiements dans l'ensemble de la région du Centre pour un montant cumulé de **343 980 000 FCFA**.

INTRODUCTION

Le Projet Filets Sociaux (PFS), mis en œuvre par le gouvernement, bénéficie de l'appui financier de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement (AFD). Ce projet vise à étendre durablement la protection sociale aux ménages pauvres et vulnérables donnant accès aux transferts monétaires et aux Travaux publics à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO). Il constitue l'une des interventions phare du gouvernement du Cameroun en matière de protection sociale. Pour sa mise en œuvre, le Gouvernement a bénéficié d'un financement initial de 2015 à 2018. Pour étendre le PFS sur l'ensemble du territoire et tenir compte des chocs liés à l'insécurité et aux conséquences des troubles sociaux dans certaines régions sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables, le Gouvernement qui s'est engagé à mettre des ressources budgétaires conséquentes (au moins 4,5 milliards de FCFA par an) de manière progressive à partir de 2019 a bénéficié de l'appui de la Banque mondiale pour un financement additionnel d'un montant de 60 millions de dollars US et de l'Agence française de Développement, pour environ 20 millions d'Euros dans le cadre du 3ème C2D pour la période 2020-2022.

La Coordination de la mise en œuvre de ce projet est assurée par le MINEPAT à travers une Unité de Gestion du Projet (UGP), qui travaille en collaboration avec des partenaires techniques sur le terrain. C'est dans ce cadre que le Centre d'Etudes et de Recherches pour l'Environnement et le Développement (CERED) a été adjudicataire de l'Appel d'Offre National Restreint (AONR) N°002/AONR/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 du 04 Octobre 2021 pour la mise en œuvre des phases G4 et G5 des activités des Travaux Publics à Haute Intensité de Main d'œuvre/Cash For Work (THIMO/CFW) du PFS dans les communes de Bafia, Ayos, Yaoundé IV et Yaoundé VII dans la région du centre (LOT5).

Le programme THIMO objet de cette mission, offre des emplois temporaires de 60 jours payés aux personnes bénéficiaires à raison de 1300 FCFA par jour, par le biais des microprojets de réhabilitation à petite échelle d'intérêt communautaire et, dont les tâches sont entièrement exécutables à la main.

L'implémentation de ce programme s'est fait d'octobre 2021 à Décembre 2022. Conformément aux termes contractuels, le présent document constitue le rapport final de la mission. La première partie, après un bref rappel du mandat de l'ONG, fait l'état de l'exécution des activités. La seconde partie permet de faire le bilan des difficultés rencontrées, des leçons apprises et s'achève par une conclusion et des recommandations.

PARTIE I : ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES PAR VOLETS

1.1. RAPPEL DU MANDAT DU CERED

Le CERED a été chargé de mettre en œuvre les activités du programme des travaux publics à haute intensité de main d'œuvre/Cash For Work (THIMO/CFW) du Projet Filets Sociaux (PFS) dans la région du Centre, telles que définies dans le manuel de procédures de la composante THIMO/CFW, pour un période de 06 mois allant du 12 janvier au 12 Juillet 2022. Aussi, pour faciliter l'exécution de cette mission, des appuis techniques devraient être apportés au CERED à travers:

- La réception du manuel de procédures de la composante THIMO/CFW du Projet pour servir de guide dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers de microprojets, ainsi que dans la sélection et le recrutement des bénéficiaires ;
- La formation du personnel sur la démarche générale de mise en œuvre des activités du Projet Filets Sociaux ;
- La formation pour la prise en compte des mesures de sauvegardes environnementales et sociales.
- La formation sur l'accompagnement du Projet notamment sur la mise en œuvre des crèches auprès des chantiers THIMO ;
- La formation sur la réception des microprojets et la rétrocession du matériel aux communautés ainsi que la conduite de l'atelier de capitalisation des acquis du projet.

Les activités à mettre en œuvre portaient sur les volets ci-après:

1. Coordination des activités ;
2. Identification, étude et validation des microprojets ;
3. Ciblage et enregistrement des bénéficiaires ;
4. Organisation et planification des travaux ;
5. Exécution des microprojets ;
6. Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales ;
7. Equipements de travail ;
8. Sécurité et santé des travailleurs dans les chantiers ;
9. Gestion des plaintes et réclamations ;
10. Mise en place et fonctionnement des crèches ;
11. Encadrement des paiements ;
12. Réception des microprojets réalisés et rétrocession du matériel ;
13. Clôture de la mission.

1.2. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES PAR VOLET

L'évaluation de l'état d'exécution des activités concernant les 13 volets susmentionnés et les appuis techniques apportés au CERED par le PFS.

1.2.1. Etape 0 : Appuis techniques du PFS au CERED

Les Divers appuis techniques du PFS au CERED ont porté sur quatre sous activités présentées et évaluées dans le tableau (1) ci-dessous à travers les **indicateurs de réalisations** et **de résultats**, les **parties impliquées** et le **niveau de réalisation**. Il s'agit de la réception du manuel de procédures de

la composante THIMO/CFW du Projet ; la formation sur la démarche générale de mise en œuvre des activités du Projet Filets Sociaux ; la formation pour la prise en compte des mesures de sauvegardes environnementales et sociales ; la formation sur l'accompagnement du Projet notamment sur la mise en œuvre des crèches auprès des chantiers THIMO.

Tableau 1 : sous activités d'appui techniques de l'UGP au CERED

Etape 0	Sous activités	Indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
APPUIS TECHNIQUES DU PFS AU CERED	Réception du manuel de procédures de la composante THIMO/CFW du Projet	Chronogramme des activités, rapport de démarrage, premier rapport d'avancement	Rapports	CERED, UGP	100%
	Formation sur la démarche générale de mise en œuvre des activités du Projet Filets Sociaux ;	Chronogramme des activités, TDR, Listes de présence, rapport de démarrage	Documents de formations, Rapports	CERED, UGP	100%
	Formation pour la prise en compte des mesures de sauvegardes environnementales et sociales.	Chronogramme des activités, protocoles d'accords de collaboration avec les hôpitaux et les transporteurs, PV de mise en place des comités locaux de gestion des plaintes	Documents liés à la prise en charge des victimes, nombre de comités mis en place	CERED, UGP, Hôpitaux et transporteurs de la zone d'intervention du projet, communautés	100%
	Formation sur l'accompagnement du Projet notamment sur la mise en œuvre des crèches auprès des chantiers THIMO.	Chronogramme des activités, Rapports, fiches de présence	Documents de formations et rapports, Listes des participants, Modules de formations exposés	CERED, UGP	100%

1.2.2. Etape 1 : Coordination des activités

Celle-ci s'est articulée autour de deux sous activités essentielles à savoir : La mise à disposition des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant et la mise à niveau des équipes chargées de réaliser la mission, évaluées dans les rubriques suivantes:

Tableau 2 : Activités de coordination du projet

Etape 1	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
COORDINATION DES ACTIVITÉS	Mettre à disposition les ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant ;	Chronogramme des activités, Rapport de démarrage, Rapport de coordination, Listes des employés retenus	Listes des divers personnels mobilisés et recrutés, rapport d'atelier de formation	CERED, UGP	100%
	Mettre à niveau les équipes chargée de réaliser la mission	Chronogramme des activités, TDR, rapport de démarrage, Formations, renforcement des capacités	Rapports, les listes de présence, divers exposés	CERED, UGP	100%

1.2.3. Etape 2 : Identification, étude et validation des microprojets

Cette activité a consisté à :

- Mettre en place une équipe technique chargée de l'évaluation préliminaire (technique, sociale, environnementale et financière) de tous les microprojets (MPs) ;
- Mettre en place les Groupes de Travail Communaux (GTC) pour l'identification et la validation des MPs ;
- Appuyer les GTC dans la sélection et la validation des dossiers de MPs ;
- Élaborer un dossier technique pour chaque MP retenu par les GTC ;
- Identifier les équipements et matériels nécessaires à la réalisation des MPs ;
- Remplir une Fiche environnementale et sociale pour chaque MP à faire signer par les Points Focaux Environnementaux ;
- Évaluer les risques sécuritaires de chaque microprojet dans une fiche à annexer à la fiche de screening.

L'évaluation des sous activités menées dans le cadre de cette étape est présentée dans le tableau (3)

Tableau 3 : Evaluation des réalisations de l'étape 2 du projet

Etape 2	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
IDENTIFICATION, ETUDE ET VALIDATION DES MICROPROJETS	Mettre en place une équipe technique chargée de l'évaluation préliminaire (technique, sociale, environnementale et financière) de tous les MPs ;	Chronogramme des activités, Rapport de démarrage, dossiers des MPs	PV de mise en place des Groupes de travail Communaux (GTC), listes des participants,	CERED, UGP	100%
	Mettre en place les GCS et CCV pour l'identification et la validation des MPs.	Chronogramme des activités, Rapport de démarrage	PV de mise en place des GCS et CCV, listes des participants	CERED, UGP, la Mairie, les chefs traditionnels, conseillers municipaux etc....	100%
	Appuyer les GCS et les CCV dans la sélection et la validation des dossiers de MPs ;	Chronogramme des activités, Rapport de démarrage, rapport d'avancement, dossiers des MPs	PV de mise en place, listes des participants,	CERED, Communes, UGP	100%
	Élaborer un dossier technique pour chaque MP retenu par les GCS ;	Chronogramme des activités, Rapport de démarrage,	Dossiers techniques des MPs, Banques de MPs, Fiches de screening environnementales et sociales	CERED, UGP, Point focaux environnementaux MINEPDED	100%
	Identifier les équipements et matériels nécessaires à la réalisation des MPs ;	Chronogramme des activités, Rapport de d'avancement, états des besoins du matériel et des équipements nécessaires	Etats des besoins du matériel et des équipements travaux nécessaires	CERED, UGP	100%
	Remplir une Fiche environnementale et sociale pour chaque MP à faire signer par les Points Focaux Environnementaux ;	Chronogramme des activités, Rapport de d'avancement, Fiches d'analyse des risques et fiches de	Rapports, Fiches d'analyse des risques et fiches de screening environnementales et sociales	CERED, UGP, points focaux environnementaux MINEPDED	100%

	screening environnementales et sociales			
Évaluer les risques sécuritaires de chaque microprojet dans une fiche à annexer à la fiche de screening.	Chronogramme des activités, Rapport de d'avancement, Fiches d'analyse des risques et fiches de screening environnementales et sociales	Rapports, Fiches d'analyse des risques et fiches de screening environnementales et sociales	CERED, UGP, points focaux environnementaux MINEPDED	100%

1.2.4. Etape 3 : Ciblage et enregistrement des bénéficiaires

Celle-ci a porté sur sept sous activités ci-dessous évaluées et présentées dans le tableau (4). Il s'agit spécifiquement de :

- L'organisation des campagnes d'information et de communication des communautés villageoises pour faire connaître le Projet, sa philosophie et ses composantes techniques ;
- L'organisation des campagnes de sensibilisation pour une inscription et une participation massive des femmes ;
- L'organisation des campagnes de sensibilisation et d'information pour une inscription et une participation des populations autochtones, des minorités, des déplacés internes et des réfugiés (dans les zones et villages où ils sont présents) ;
- La diffusion des messages tout au long du programme en vue d'assurer la transparence et la responsabilisation sociale au niveau des communautés ; le recensement, la sélection et l'inscription des bénéficiaires potentiels ;
- Veiller à la non inscription des mineurs parmi les potentiels bénéficiaires et de recenser les raisons de la non-participation des certaines personnes aux activités plus particulièrement les femmes.

Tableau 4 : Evaluation des activités de ciblage et d'enrôlement des bénéficiaires du projet

Etape 3	Sous activités	Indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
CIBLAGE ET ENREGISTREMENT DES BÉNÉFICIAIRES	Organiser des campagnes d'information et de communication des communautés villageoises pour faire connaître le Projet, sa philosophie et ses composantes techniques ;	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, Campagnes d'information et de communication, affiches messages radiophoniques	Rapports des campagnes, affiches, messages	CERED, GTC	100%
	Organiser des campagnes de sensibilisation pour une inscription et une participation massive des femmes ;	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, campagnes de sensibilisation	Rapports des campagnes de sensibilisations des femmes, affiches et les messages	CERED, GTC	100%
	Organiser des campagnes de sensibilisation et d'information pour une inscription et une participation des populations autochtones, des minorités et des réfugiés (dans les zones et villages où ils sont présents) ;	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, Rapports de démarrage, campagnes de sensibilisation des populations autochtones, des minorités	Rapports des campagnes de sensibilisations des populations autochtones, des minorités, affiches et les messages	CERED, GTC	100%
	Diffuser des messages tout au long du programme en vue d'assurer la transparence et la responsabilisation sociale au	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, messages diffusés	Messages	CERED, GTC	100%

	niveau des communautés				
	Recenser, sélectionner et inscrire les bénéficiaires potentiels ;	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, fiches de recensement et d'inscription	Listes des potentiels bénéficiaires	CERED, GTC	100%
	Veiller à la non inscription des mineurs parmi les potentiels bénéficiaires ;	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, listes des bénéficiaires	Listes finales des bénéficiaires, listes des enfants des bénéficiaires en bas âges	CERED, GTC	100%
	Recenser les raisons de la non-participation des certaines personnes aux activités plus particulièrement les femmes	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, fiches de recensement	Rapport de sensibilisation	CERED, GTC	100%

1.2.5. Etape 4 : Organisation et planification des travaux

A cette phase les travaux ont tourné autour des actions évaluées dans le tableau (5). Ces activités ont essentiellement porté sur :

- Acheminer les équipements et matériels de travail sur le site de chaque MP ;
- Assurer la responsabilité des équipements et matériels mis à la disposition des bénéficiaires dans le cadre de la réalisation des travaux ;
- Sélectionner les chefs d'équipes chargés de superviser les travaux quotidiens des équipes (15 à 25 bénéficiaires) ;
- Former les chefs d'équipe sur les questions techniques des MPs et sur la gestion des chantiers et des risques / dangers potentiels liés aux travaux à réaliser dans le cadre du MP ;
- Etablir un protocole de collaboration avec les formations sanitaires couvrant les aires géographiques de déroulement des travaux en vue de la prise en charge des cas d'accident survenus dans les chantiers ;
- Equiper au moins une formation sanitaire par commune de quatre doses d'anti venimeux (lorsqu'elle n'en dispose pas) en vue de la prise en charge des éventuels cas de piqûres par les animaux venimeux ;
- Identifier dans chaque commune, un moyen de locomotion à mobiliser immédiatement en cas d'accident grave dans un chantier ;
- Planifier avec l'UGP la réalisation des microprojets ; Organiser les bénéficiaires en équipes et leur attribuer les tâches.

Tableau 5 : Evaluation du niveau de réalisation des activités de l'étape 4

Etape 4	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
ORGANISATION ET PLANIFICATION DES TRAVAUX	Acheminer les équipements et matériels de travail sur le site de chaque MP	Chronogramme des activités, calendrier de réception du matériel, Rapports d'avancement, PV de réception du matériel et des équipements du travail	PV de réception du matériels, rapports de réception du matériels, listes des participants	CERED, UGP, la Mairie, les chefs traditionnels, conseillers municipaux	100%
	Assurer la responsabilité des équipements et matériels mis à la disposition des bénéficiaires dans le cadre de la réalisation des travaux	Chronogramme des activités, Rapport de d'avancement, calendrier de réception du matériel, mise en place des comités de gestion	PV de mise en place, PV de réception du matériels, listes des membres des comités de gestions	CERED, PFS, UGP, membres des CLGA, CLGP	100%
	Sélectionner les chefs d'équipes chargés de superviser les travaux quotidiens des équipes (15 à 25 bénéficiaires)	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement des travaux	Rapports hebdomadaires, listes des chefs d'équipes	CERED, PFS, UGP, bénéficiaires	100%
	Former les chefs d'équipe sur les questions techniques des MPs et sur la gestion des chantiers et des risques / dangers potentiels liés aux travaux à réaliser dans le cadre du MP	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement des travaux, les causeries éducatives	Rapports hebdomadaires, listes des chefs d'équipes, thématiques, listes de présences, rapport de mise en œuvre des quarts d'heure de sécurités, cahiers de chantier	CERED, PFS, UGP, bénéficiaires	100%
	Etablir un protocole de collaboration avec les formations sanitaires couvrant les aires géographiques de déroulement des travaux en vue de la prise en charge des cas d'accident	Le chronogramme des activités, Rapport de d'avancement, protocoles de collaborations avec les	protocoles de collaborations avec les formations sanitaires, PV d'acquisition	CERED, PFS, UGP, personnels sanitaires des hôpitaux	100%

	survenus dans les chantiers	formations sanitaires, PV d'acquisition d'antivenimeux, fiches de décharges	d'antivenimeux, fiches de décharges		
	Equiper au moins une formation sanitaire par commune de quatre doses d'anti venimeux (lorsqu'elle n'en dispose pas) en vue de la prise en charge des éventuels cas de piqûres par les animaux venimeux	Le chronogramme des activités, Rapport de d'avancement	PV d'acquisition d'antivenimeux, fiches de décharges	CERED, PFS, UGP, formations sanitaires choisies	100%
	Identifier dans chaque commune, un moyen de locomotion à mobiliser immédiatement en cas d'accident grave dans un chantier	Chronogramme des activités, Rapport de d'avancement, protocole de collaboration avec les transporteurs	protocole de collaboration avec les transporteurs	CERED, UGP, les transporteurs	100%
	Planifier avec l'UGP la réalisation des microprojets	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, plan opérationnel des actions de la réalisation des MPs	plan d'action de la réalisation des MPs, Le chronogramme des activités	CERED, UGP, bénéficiaires	100%
	Organiser les bénéficiaires en équipes et leur attribuer les tâches.	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, plan d'action de la réalisation des MPs, fiches d'attribution des tâches	fiches d'attribution des tâches, fiches de pointage, liste des bénéficiaires	CERED, PFS, UGP	100%

1.2.6. Etape 5 : Exécution des microprojets

Cinq principales sous activités ont meublé cette séquence à savoir :

- Superviser les travaux des équipes pour s'assurer de leur qualité ;
- Remplir les listes de présence quotidiennes des travailleurs et les fiches relatives à l'état de paiement des travailleurs de toutes les quinzaines des travaux et les transmettre à l'UGP ;
- Produire des rapports d'activités périodiques, à transmettre à l'UGP (rapport de démarrage, rapports mensuels et rapport de fin d'exécution) ;
- Organiser un atelier à la fin des activités pour examiner et apprécier les efforts consentis pour l'atteinte des résultats et pour tirer les leçons ;
- Veiller à ce que les mineurs n'accèdent pas dans les chantiers.

Tableau 6 : évaluation de l'exécution des microprojets

Etape 5	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
EXECUTION DES MICROPROJETS	Superviser les travaux des équipes pour s'assurer de leur qualité ;	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, rapports hebdomadaires	rapports hebdomadaires, fiches de suivi, fiches de pointages, listes de présences	CERED, UGP, les bénéficiaires	100%
	Remplir les listes de présence quotidiennes des travailleurs et les fiches relatives à l'état de paiement des travailleurs de toutes les quinzaines des travaux et les transmettre à l'UGP	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement,	fiches de suivi, fiches de pointages, listes de présences quotidiennes	CERED, UGP, bénéficiaires	100%
	Produire des rapports d'activités périodiques, à transmettre à l'UGP (rapport de démarrage, rapports mensuels et rapport de fin d'exécution)	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, rapports périodiques d'activités (hebdomadaires, mensuels et fin d'exécutions)	rapports périodiques d'activités (hebdomadaires, mensuels et fin d'exécutions)	CERED, UGP	100%
	Organiser un atelier à la fin des activités pour examiner et apprécier les efforts consentis pour l'atteinte des résultats et pour tirer	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement, atelier de fin des activités ; rapport y	Rapports d'atelier	CERED, UGP	100%

	les leçons	afférents,			
	Veiller à ce que les mineurs n'accèdent pas dans les chantiers	Chronogramme des activités, Rapport d'avancement	Listes finales des bénéficiaires désagrégées par sexes et par âges	CERED, UGP	100%

1.2.7. Etape 6 : Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales

Les sauvegardes environnementales et sociales ont porté sur quatorze sous activités évaluées ainsi qu'il suit dans le tableau (7) ci-dessous :

- (i) Élaborer un plan opérationnel de mise en œuvre des principales actions reprises dans le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du CGES à soumettre à la validation de l'UGP ;
- (ii) Former les communautés sur des thématiques liées aux sauvegardes environnementales et sociales ;
- (iii) Sensibiliser les communautés lors du processus d'identification et de sélection des microprojets dans l'optique de minimiser le choix des microprojets à haut risque environnemental et social ;
- (iv) Participer à la sélection des sites des microprojets ;
- (v) Coordonner le remplissage des fiches environnementales et sociales et faire valider toutes les fiches par les Points Focaux environnementaux ;
- (vi) Préparer et soumettre à l'Expert Environnemental et à l'Expert Social du projet, les fiches de mesures environnementales et sociales élaborées pour chaque MP retenu, en vue de garantir leur conformité vis à vis des mesures de sauvegardes pendant leur mise en œuvre ;
- (vii) Préparer et faire valider par l'Expert Environnemental et à l'Expert Social du Projet, en cas de nécessité, les plans d'action de recasement (PAR) avant la mise en œuvre des micro-projets et coordonner leur mise en œuvre ;
- (viii) Travailler en étroite collaboration avec les Points Focaux Environnementaux qui seront désignés par les Délégués Départementaux de l'Environnement et avec lesquels un programme de travail sera arrêté ;
- (ix) S'assurer que les THIMO sont exécutés en conformité avec les politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du projet, et que la mise en œuvre des mesures de mitigation ou d'accompagnement prévues est effective ;
- (x) Veiller au port effectif des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés par les travailleurs sur les chantiers ;
- (xi) Mener les évaluations finales de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementale et sociale de chaque microprojet ;
- (xii) Rédiger des rapports mensuels spécifiques sur l'état de mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales à soumettre à l'UGP ;
- (xiii) Mettre en place les cahiers de chantier.

Tableau 7 : Evaluation de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales

Etape 6	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	Élaborer un plan opérationnel de mise en œuvre des principales actions reprises dans le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du CGES à soumettre à la validation de l'UGP ;	Plan opérationnel de mise en œuvre, plan de gestion environnementale et sociale (PGES)	plan opérationnel de mise en œuvre, plan de gestion environnementale et sociale (PGES)	CERED, UGP	100%
	Former les communautés sur des thématiques liées aux sauvegardes environnementales et sociales ;	Rapports de formations des communautés	Rapports de formations des communautés, listes des participants	CERED, UGP	100%
	Sensibiliser les communautés lors du processus d'identification et de sélection des microprojets dans l'optique de minimiser le choix des microprojets à haut risque environnemental et social ;	Rapports de sensibilisations, messages	Rapports de sensibilisations des communautés, messages	CERED, UGP	100%
	Participer à la sélection des sites des microprojets ;	PV de sélections des sites des MPs, liste des participants	Banque de MPs, fiches de présence	CERED, UGP	100%
	Coordonner le remplissage des fiches environnementales et sociales et faire valider toutes les fiches par les Points Focaux environnementaux ;	Fiches de screening environnementales et sociales	fiches de screening environnementales et sociales validées	CERED, UGP, point focaux environnementaux	100%
	Préparer et soumettre à l'Expert Environnemental et à l'Expert Social du projet, les fiches de mesures environnementales et sociales élaborées pour chaque MP retenu, en vue de garantir leur conformité vis à vis des mesures de sauvegardes pendant leur mise en œuvre ;	les fiches de mesures environnementales et sociales	les fiches de mesures environnementales et sociales conformes	CERED, UGP	100%
	Préparer et faire valider par l'Expert	plans d'action de recasement	plans d'action de recasement	CERED, UGP	100%

Environnemental et à l'Expert Social du Projet, en cas de nécessité, les avant la mise en œuvre des micro-projets et coordonner leur mise en œuvre ;	(PAR)	(PAR) validés		
Travailler en étroite collaboration avec les Points Focaux Environnementaux qui seront désignés par les Délégués Départementaux de l'Environnement et avec lesquels un programme de travail sera arrêté ;	Liste des PFE désignées	Rapports et listes des points focaux environnementaux désignés	CERED, PFS, UGP	100%
S'assurer que les THIMO sont exécutés en conformité avec les politiques environnementales et sociales de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du projet, et que la mise en œuvre des mesures de mitigation ou d'accompagnement prévues est effective ;	Documents de mise en œuvre des mesures de mitigation ou d'accompagnement, PV de contrôle	Documents de mise en œuvre des mesures de mitigation ou d'accompagnement, PV de contrôle	CERED, UGP	100%
Veiller au port effectif des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés par les travailleurs sur les chantiers ;	PV de contrôle, les images photos, quarts d'heure de sécurité....	PV de contrôle, les images photos....	CERED, bénéficiaires	100%
Mener les évaluations finales de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementale et sociale de chaque microprojet ;	Fiche de suivi évaluations des mesures de sauvegardes, rapport des sauvegardes	Fiche de suivi évaluations des mesures de sauvegardes	CERED, UGP	100%
Élaborer un plan opérationnel de mise en œuvre des principales actions reprises dans le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du CGES à soumettre à la validation de l'UGP ;	Programme opérationnel de mise en œuvre des principales actions	Programme opérationnel de mise en œuvre des principales actions	CERED, UGP	100%
Former les communautés sur des thématiques liées aux sauvegardes environnementales et sociales ;	Rapports de formations, liste des participants fiches de présences	Rapports de formations, liste des participants fiches de présences	CERED, UGP	100%

1.2.8. Etape 7 : Équipements de travail

Ce volet a porté sur : L'appui par l'UGP dans le choix des équipements et matériels nécessaires à la mise en œuvre des microprojets en collaboration avec l'**ETS La Gloire** prestataire choisi pour la livraison du matériel THIMO dans la région du Centre ; L'affectation des EPI dans les chantiers suivant le degré de risques identifiés ; La surveillance du port effectif des EPI par les bénéficiaires qui en sont dotés dans les chantiers.

Tableau 8 : Evaluation des activités de l'étape 7

Etape 7	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL	Appuyer l'UGP dans le choix des équipements et matériels nécessaires à la mise en œuvre des microprojets	Etats des besoins en équipements et matériels, plan opérationnel des actions de la réalisation des MPs	Etats des besoins en équipements et matériels validés	CERED, UGP	100%
	Affecter les EPI dans les chantiers suivant le degré de risques identifiés	PV d'affectations des EPI dans les divers chantiers	PV validés d'affectations des EPI dans les divers chantiers	CERED, UGP	100%
	Veiller au port effectif des EPI par les bénéficiaires qui en sont dotés dans les chantiers.	Images photos, fiche de suivi des activités	photos, fiche de suivi des activités validées	CERED, UGP	100%

1.2.9. Etape 8 : Sécurité et santé des bénéficiaires dans les chantiers

Elle a porté autour de six grands axes évalués dans le tableau (9) ci-dessous :

- Former les Chef d'équipes sur les premiers secours avant tout début d'activités ;
- Sensibiliser régulièrement les bénéficiaires sur les risques potentiels et les mesures de précaution à prendre ;
- Disposer les équipes dans les chantiers de manière à faciliter la supervision et à intervenir rapidement en cas d'accidents ;
- Élaborer au moins une fois par semaine les fiches d'analyse des risques spécifiques à la sécurité des bénéficiaires dans les chantiers et définir les mesures de prévention (de ces risques et à prendre en cas d'accidents) de chaque microprojet ;
- Élaborer un schéma d'intervention pour chaque commune qui comprend entre autres les structures hospitalières qui devraient accueillir les bénéficiaires victimes d'accident dans les chantiers ainsi que les moyens d'évacuation appropriés de ces accidentés vers ces formations sanitaires ;
- Mettre en œuvre la procédure de gestion des accidents survenus dans les chantiers.

Tableau 9 : Evaluation des activités de sécurité et santé des travailleurs dans les chantiers

Etape 8	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
Sécurité et santé des travailleurs dans les chantiers	Former les Chef d'équipes sur les premiers secours avant tout début d'activités	Rapports de formations des chefs d'équipes, cahiers de chantiers, listes des participants et fiches de présence	Rapports de formations des chefs d'équipes, cahiers de chantiers, listes des participants et fiches de présence	CERED, UGP	100%
	Sensibiliser régulièrement les bénéficiaires sur les risques potentiels et les mesures de précaution à prendre	Rapports de sensibilisation des bénéficiaires, fiches de présence	Rapports de sensibilisation des bénéficiaires, fiches de présence	CERED, UGP	100%
	Disposer les équipes dans les chantiers de manière à faciliter la supervision et à intervenir rapidement en cas d'accidents	Plan opérationnel de la disposition des équipes dans les chantiers, PV de répartition des dites équipes	Plan opérationnel de la disposition des équipes dans les chantiers, PV de répartition des dites équipes	CERED, UGP	100%
	Élaborer au moins une fois par semaine les fiches d'analyse des risques spécifiques à la sécurité des bénéficiaires dans les chantiers et définir les mesures de prévention (de ces risques et à prendre en cas d'accidents) de chaque microprojet	Les fiches hebdomadaires d'analyse des risques	Les fiches hebdomadaires d'analyse des risques validés	CERED, UGP	100%

	<p>Élaborer un schéma d'intervention pour chaque commune qui comprend entre autres les structures hospitalières qui devraient accueillir les bénéficiaires victimes d'accident dans les chantiers ainsi que les moyens d'évacuation appropriés de ces accidentés vers ces formations sanitaires</p>	<p>Listes des structures hospitalières, schéma d'intervention, protocoles de collaborations</p>	<p>Listes des structures hospitalières, schéma d'intervention, protocole de collaboration</p>	<p>CERED, UGP</p>	<p>100%</p>
	<p>Mettre en œuvre la procédure de gestion des accidents survenus dans les chantiers</p>	<p>PV de mise en œuvre des procédures de gestion des accidents, fiche d'évaluation des risques, observation des quarts de sécurité</p>	<p>Fiche d'évaluations des risques, PV</p>	<p>CERED, UGP</p>	<p>100%</p>

1.2.10. Etape 9 : Gestion des plaintes et réclamations

Cette étape a porté sur les sous activités présentées et évaluées ainsi qu'il suit :

- Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes et des réclamations ;
- Réceptionner et traiter toutes les plaintes déclarées dans les villages bénéficiaires ;
- Réceptionner et traiter les plaintes non résolues au niveau du CLGP ;
- Dresser un rapport de gestion des plaintes et des réclamations et le transmettre à l'UGP ;
- Transmettre à l'UGP un rapport final de la gestion des plaintes et réclamations à la fin de la mission.

Tableau 10 : Evaluation de la gestion des plaintes et réclamations du projet

Étape 9	Sous activités	indicateurs de réalisations	de	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
Gestion des plaintes et réclamations	Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes et des réclamations ;	-Rapports des campagnes d'information et de sensibilisation ; -Affiches, messages radiophoniques	des	Rapports des campagnes d'information et de sensibilisation ;	CERED, UGP, CLGP	100%
	Réceptionner et traiter toutes les plaintes déclarées dans les villages bénéficiaires ;	PV de gestion des plaintes, listes des plaintes soumises		PV de gestion des plaintes	CERED, UGP	100%
	Réceptionner et traiter les plaintes non résolues au niveau du CLGP ;	Listes des plaintes non résolues		Listes des plaintes non résolues	CERED, UGP	100%
	Dresser un rapport de gestion des plaintes et des réclamations et le transmettre Bi à l'UGP ;	Rapport de gestion des plaintes et des réclamations		Registre de transmission	CERED, UGP	100%
	Transmettre à l'UGP un rapport final de la gestion des plaintes et réclamations à la fin de la mission.	Rapport final de la gestion des plaintes		Rapport final de la gestion des plaintes	CERED, UGP	100%

1.2.11. Etape 10 : Mise en place et fonctionnement des crèches

Cette séquence de travail s'est articulée autour de plusieurs sous activités évalués ainsi qui suit :

- Identifie les bénéficiaires femmes ayant des enfants à bas âges ;
- Dresser la liste de tous les enfants à bas âge ;

- Proposer au Projet la liste des enfants qui seront enrôlés dans les CT ;
- Proposer les sites dans lesquels seront installées les CT ;
- Organiser l'aménagement des CT avec l'aide des bénéficiaires des THIMO ;
- Organiser la journée de crèche avec la contribution des animatrices ;
- S'assurer de la présence effective des animatrices à travers la feuille de pointage ;
- S'assurer de l'état d'hygiène et salubrité de la crèche ;
- S'assurer de la sécurité des enfants dans les CT ;
- Organiser les séances de sensibilisation des mères d'enfants sur les PFE ;
- Organiser la gestion quotidienne du matériel et des consommables de la crèche ;
- Organiser la viabilisation et l'aménagement des sites avec l'appui des bénéficiaires des THIMO ;
- Faciliter, en cas de problème de santé d'un ou de plusieurs enfants, l'évacuation de l'enfant accompagné de sa mère vers le centre de santé ;
- S'assurer de la nutrition des enfants dans les crèches.

Tableau 11 : évaluation des activités de crèches temporaires

Etape 10	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DES CRECHES	Identifier les bénéficiaires femmes ayant des enfants à bas âges	Fiches de présence des bénéficiaires femmes ayant des enfants à bas âges entre 0 et 3 ans	Fiches de présence des bénéficiaires femmes ayant des enfants à bas âges entre 0 et 3 ans	CERED, bénéficiaires	100%
	Dresser la liste de tous les enfants à bas âge	Liste de tous les enfants de 0 à 3 ans	Liste de tous les enfants de 0 à 3 ans	CERED	100%
	Proposer au Projet la liste des enfants qui seront enrôlés dans les CT	Liste définitive des enfants retenus	Liste définitive des enfants retenus	CERED	100%
	Proposer les sites dans lesquels seront installées les CT	Liste des sites à proposer	Liste des sites à proposer	CERED	100%
	Organiser l'aménagement des CT avec l'aide des bénéficiaires des THIMO	Images des sites aménagés, rapports	Images des sites aménagés, rapports	CERED	100%
	Organiser la journée de crèche avec la contribution des animatrices	Rapports sur la journée de crèches, listes des participants	Rapports sur la journée de crèches, listes des participants	CERED	100%
	S'assurer de la présence effective des animatrices à	Feuille de pointage	Feuille de pointage	CERED	100%

travers la feuille de pointage ;				
S'assurer de l'état d'hygiène et salubrité de la crèche ;	PV de suivi et de control hebdomadaire	PV de suivi et de control hebdomadaire	CERED	100%
S'assurer de la sécurité des enfants dans les CT ;	PV de suivi et de control médicaux hebdomadaire	PV de suivi et de control médicaux hebdomadaire	CERED, hôpitaux partenaires	100%
Organiser les séances de sensibilisation des mères d'enfants sur les PFE ;	Rapports de sensibilisation des mères d'enfants, listes des participants, feuilles de présence	Rapports de sensibilisation des mères d'enfants, listes des participants, feuilles de présence	CERED	100%
Organiser la gestion quotidienne du matériel et des consommables de la crèche ;	Fiches d'entrées sorties du matériel	Fiches d'entrées sorties du matériel	CERED	100%
Organiser la viabilisation et l'aménagement des sites avec l'appui des bénéficiaires des THIMO ;	Rapports de causeries éducatives et mise en œuvre des quarts d'heure de sécurités,		CERED	100%
Faciliter, en cas de problème de santé d'un ou de plusieurs enfants, l'évacuation de l'enfant accompagné de sa mère vers le centre de santé ;	accords de collaborations avec les centres de santé	accords de collaborations avec les centres de santé	CERED, hôpitaux partenaires	100%
S'assurer de la nutrition des enfants dans les crèches.	Fiches de suivi et de contrôle de la nutrition, formations	Fiches de suivi et de contrôle de la nutrition, formations	CERED	100%

1.2.12. Etape 11: Encadrement des paiements

Cette activité a porté sur la supervision des paiements des bénéficiaires en s'assurant que tous les bénéficiaires entrent en possession de leurs dus. Elle s'est effectuée en deux tranches compte tenu du retard de paiement qu'a accusé l'UGP. Le premier paiement a eu lieu du **26 Novembre au 02 Décembre 2022** pour un montant de 31 200 FCFA par bénéficiaire. Le second paiement a suivi six (06) mois après dans la période du **13 au 17 juin 2023** pour un montant de 46 800 FCFA/bénéficiaire (*cf. rapport de paiements en annexe 1*). L'évaluation y relative se présente comme suit :

Tableau 12 : Suivi de l'encadrement des paiements

Etape 11	Sous activités	Indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
Encadrement des paiements	Superviser les paiements des bénéficiaires en s'assurant que tous les bénéficiaires entrent en possession de leurs dus	Fiche de pointages des bénéficiaires, Listes définitives	Fiche de pointages des bénéficiaires, Listes définitives	CERED, UGP, CAMCULL	100%

1.2.13. Etape 12 : Réception des microprojets réalisés et rétrocession du matériel

La réception des microprojets réalisés et rétrocession du matériel ont été réalisées sur la période du 26 au 30 Décembre 2022 (Annexe 2) à travers les actions suivantes :

- Préparer la réception des microprojets réalisés ;
- Inventorier le matériel utilisé dans les chantiers ;
- Appuyer la mise en œuvre des activités de réception des microprojets et de rétrocession du matériel.

Tableau 13 : Evaluation de la réception des microprojets

Etape 12	Sous activités	indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
Réception des microprojets réalisés et rétrocession du matériel	Préparer la réception des microprojets réalisés ;	PV de réceptions des MPs,	PV de réceptions des MPs,	CERED, UGP, MINMAP	100%
	Inventorier le matériel utilisé dans les chantiers ;	PV de rétrocession du matériel	PV de rétrocession du matériel	CERED, UGP, MINMAP	100%
	Appuyer la mise en œuvre des activités de réception des microprojets et de rétrocession du matériel.	PV de réceptions des MPs,	PV de réceptions des MPs,	CERED, UGP, MINMAP	100%

1.2.14. Etape 14 : Clôture de la mission

Celle-ci a été marquée par :

- L'organisation d'un atelier d'échanges et de capitalisation des résultats des activités menées dans le

- cadre de la mission dont le rapport se trouve en annexe (3) ;
- La rédaction du rapport final de la mission qui met en exergue les enseignements et leçons apprises au cours du projet.

Etape 13	Sous activités	Indicateurs de réalisations	Indicateurs de résultats	Parties impliquées	Niveau de réalisation
Rapport de Clôture de la mission	Organiser un atelier d'échanges et de capitalisation des résultats des activités menées dans le cadre de la mission ;	Rapport de l'atelier d'échange et de capitalisation des résultats	Rapport de l'atelier d'échange et de capitalisation des résultats	CERED, UGP	100%
	Rédiger le rapport final de la mission qui met en exergue les enseignements et leçons identifiés au cours de la mission.	Rapport final de la mission		CERED, UGP	100%

PARTIE II : DIFFICULTES, LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

2.1. Difficultés rencontrées

2.1.1. Au niveau des communes d'intervention

La mise en œuvre des activités a rencontrée plusieurs contraintes, qui ont nécessité l'organisation des rencontres d'échanges entre l'UGP, les responsables du CERED et les responsables communaux. L'une des conséquences a été le retard dans la livraison du matériel des travaux d'une part et le retard de paiement des bénéficiaires d'autre part ce qui a entraîné un décalage du planning des activités tel qu'initialement prévu par l'UGP.

- Cas de la commune de Yaoundé VII

Dès le lancement des activités THIMO, avec la mise en place du GTC, l'adjoint au Maire N°2 a été désigné pour le suivi de cette activité dans la commune. Sous sa supervision, le GTC a été mis en place, les microprojets communaux ont été identifiés, les personnes ressources devant faciliter l'introduction des animateurs sur le terrain ont été désignées et les premières descentes de sensibilisation et d'enregistrement des bénéficiaires ont été organisées.

C'est étant à cette phase que le CERED a été saisi au téléphone par les responsables de l'UGP, qu'une notification demandant l'arrêt de toutes les activités en lien avec le THIMO, dans cette circonscription avait été faite par le Maire de la commune. Par la suite une rencontre, coordonnée par le Coordonnateur du PFS a été organisée (le rapport de cette rencontre a été annexé au rapport d'avancement N°1).

Aux termes de cette rencontre, il a été établi que les responsables communaux n'avaient pas une bonne compréhension du programme THIMO et semblaient le confondre à d'autres programmes du Projet Filets Sociaux en exécution dans leur collectivité. A cet effet, il a été recommandé au CERED, de suspendre toute activité dans la commune en attendant qu'une correspondance officielle de l'UGP, expliquant clairement

l'objet et les procédures de mise en œuvre des activités soit adressée au Maire, accompagné d'une descente du Coordonnateur du PFS dans ladite commune pour s'entretenir avec le Maire et mieux clarifier les faits. Au bout d'un mois d'arrêt de travaux en absence d'une autorisation de reprise des activités par le Maire, le CERED a entrepris à son niveau de rencontrer le Maire pour des explications sur les activités THIMO. Il faut dire ici que le Maire de la commune de Yaoundé VII est également le Président des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC), à ce titre il n'est pas aisé de le rencontrer. Aussi, après plusieurs tentatives et soutenu par ses collaborateurs préalablement éclairés par le CERED sur la situation des activités THIMO, une première rencontre avec le Maire dans son bureau du CVUC a eu lieu. Au sortir de cette rencontre, le Maire a ordonné à ses collaborateurs de tenir des séances de travail avec le CERED pour la relance des activités sur le terrain. Par ailleurs, il a désigné un nouveau responsable de suivi des activités en la personne de M. Fando Melingui Franck C, Chef du service d'hygiène et d'assainissement encadré par le premier adjoint au Maire.

Les activités étant relancées, le processus d'enregistrement par les animateurs s'est poursuivi et s'est achevé dans de très bonnes conditions. Par la suite les activités d'enrôlement par les chefs chantiers ont été engagées. Au cours celles-ci, le CERED a à nouveau été saisi par l'UGP et convoqué pour une autre rencontre. Il a été rapporté à l'UGP des plaintes de certains acteurs de la commune parlant de la politisation de l'activité sur le terrain. Il était aussi question pour le Coordonnateur de s'informer sur la reprise des activités. En effet, l'UGP ayant saisi le Maire tel que convenu lors de la précédente rencontre n'avait pas encore eu le retour de cette correspondance de la part du Maire.

Aussi, le CERED a rassuré l'UGP de ce que la reprise des activités avait déjà été autorisé par le Maire et que l'étape actuelle était celle de l'enrôlement des bénéficiaires. Une communication téléphonique avec M. le Maire a rassuré le coordonnateur de ce que les activités se déroulaient désormais normalement. Des explications données sur les procédures d'enrôlement utilisées par le CERED ont également permis de rassurer une fois de plus le Coordonnateur de ce que les plaintes évoquées étaient une fois de plus liées à la compréhension des procédures des THIMO.

- **Cas de la commune d'Ayos**

Le lancement des activités dans cette commune, s'est fait par la mise en place du GTC, en présence du Sous-Préfet et du représentant du Maire (un personnel de la commune). La première adjointe au Maire était également présente en tant qu'acteur de la communauté. Ayant pris connaissance de la teneur des activités à mener l'Adjointe au Maire a tenu à faciliter la réalisation des activités sur le terrain. Aussi sous la supervision du GTC, les microprojets communaux ont été identifiés, les personnes ressources devant faciliter l'introduction des animateurs sur le terrain ont été désignées et les premières descentes de sensibilisation et de ciblage des bénéficiaires ont été organisées.

C'est étant à cette phase que la présidente du CERED a été saisie au téléphone par le Maire de la commune d'Ayos, demandant l'arrêt de toutes les activités en lien avec le THIMO, dans cette circonscription. Selon la

compréhension du Maire, il s'agissait d'un conflit de compétences avec la commune qui exécute déjà des travaux d'assainissement. Par ailleurs, il n'était pas admissible pour lui de voir les animateurs sillonner les villages sans autorisation. Après plusieurs échanges téléphoniques et des négociations avec des personnes ressources de la commune pendant plus de 02 semaines, une rencontre d'échanges a été organisée dans la Mairie d'Ayos entre les responsables du CERED et le Maire assisté de son personnel. Après des explications sur la teneur des activités, les procédures et la clarification des responsabilités des uns et des autres, le Maire a ordonné la reprise des activités. Par ailleurs, aux termes de cette rencontre très houleuse, le Maire a instruit au Secrétaire général de la Mairie d'assurer le suivi des activités et de lui rendre régulièrement compte.

2.1.2. Par rapport à l'enregistrement des bénéficiaires

La situation des acteurs ciblés sur le terrain est caractérisée par une instabilité liée à leur vulnérabilité. En effet, les acteurs ciblés sont de façon permanente à la recherche des solutions d'appoints pour faire face aux difficultés quotidiennes. Aussi dès qu'ils ont été ciblés ou enregistrés, ils sont impatients et dans l'attente de l'engagement des travaux pour enfin accéder aux paiements. Aussi les intervalles de temps entre le ciblage, l'enregistrement et l'enrôlement leur semblent parfois interminables et au vu de la précarité de leurs situations, ils s'engagent pour d'autres opportunités qui se présentent ou semblent tout simplement ne plus y croire. Cette situation conduit à ce que entre le ciblage, l'enregistrement et l'enrôlement les acteurs ne sont plus les mêmes pour au moins 50%. Cette situation est plus remarquable au niveau de la ville. Aussi au regard du temps mis entre l'enrôlement et l'engagement des travaux attendus, il est fort possible qu'une partie des bénéficiaires soient encore indisponibles ou introuvables.

2.1.3. Cas des agents payeurs

N'ayant aucune connaissance sur la philosophie du projet, ses procédures de mise en œuvre dans les communautés et sa finalité, ils sont responsables de beaucoup de blocages et de situations inconfortables que nous assistons lors des paiements. Pourtant le projet filets sociaux est un projet du gouvernement qui vise à soutenir les personnes socialement vulnérables. Et parlant de la vulnérabilité, l'on fait allusion à la précarité extrême, à l'exclusion sociale et à la restriction d'accès à certains services essentiels comme la carte nationale d'identité. En effet, le projet au départ a autorisé le CERED à enrôler les bénéficiaires sans CNI car c'est cette catégorie de personnes qui sur le terrain, accepte généralement travailler pour 1300 FCFA la journée. Mais cette information n'a pas été transmise à l'agence de paiement CAMCCUL par l'UGP. Ce qui fait que sur le terrain, ses agents payeurs se comportent comme des banquiers qui ont affaire aux fonctionnaires à la fin du mois exigeant la CNI à défaut aucun paiement n'est possible. Oubliant ainsi, qu'ils ont devant eux des personnes vulnérables qui vivent au jour le jour et dont le gouvernement a pensé les soutenir par la distribution des fruits de la croissance ceci contre un travail bénéfique pour leur propre communauté. Ce comportement non indulgent conduit généralement aux bagarres et aux agressions verbales et physiques non seulement du personnel de l'ONG, mais aussi des agents payeurs eux-mêmes. Une situation de danger qui expose tous les acteurs impliqués dans la chaîne de mise œuvre du programme THIMO.

2.2. Leçons apprises et recommandations

1. Toutes les dispositions et alternatives doivent être utilisées par l'UGP et l'ONG partenaire pour se rassurer que le Maire de la commune comprends l'objet et les procédures du programme THIMO. Cela évite au programme de subir les effets pervers des conflits d'intérêts qui prévalent au sein des communes entre les responsables communaux pouvant entraîner la désignation des responsables de suivi des activités non appropriés pour un une exécution et suivi harmonieux du programme au sein de la commune.

2. Engager les activités d'enregistrement et d'enrôlement lorsque toutes les dispositions (techniques et financières) pour le démarrage des travaux sont déjà réunis.

3. Lors de l'exécution des activités en cas de diminution du nombre de personnes enrôlées pour faire les travaux, autoriser l'ONG à enregistrer les nouveaux volontaires pour compléter les effectifs.

4. Au regard du dynamisme dans les villes et de la fébrilité des acteurs ciblés face aux opportunités qui se présentent à elle, pour éviter d'avoir des équipes qui ne sont complètent, on pourrait envisager la possibilité de constituer les nouvelles équipes toutes les 02 semaines après les paiements des bénéficiaires.

5. Au regard des situations inconfortables vécues lors des paiements et du nombre de plaintes et réclamations liées à cette activité sur le terrain, il serait souhaitable que :

- l'UGP, l'agence de paiement, l'ONG et la commune concernée s'accorde au préalable sur les modalités et les procédures de paiement afin d'avoir le même niveau d'information et de communication à utiliser le jour de la paye ;

- les Agences de paiement retenues dans le cadre du programme THIMO soient également formées sur la philosophie du projet, ses procédures de mise en œuvre et sa finalité au même titre que les ONG recrutés pour l'exécution des travaux sur le terrain ;

- l'UGP intègre dans les missions des agences de paiement la mobilisation de la logistique (location d'une salle pour permettre aux personnes du troisième âge et des femmes enceinte d'être à l'abri) et la mobilisation des forces de maintien de l'ordre (FMO) pour encadrer et sécuriser les paiements.

ANNEXES

Annexe 1 : rapport du deuxième paiement des bénéficiaires dans la région du centre

**RAPPORT DU DEUXIEME PAIEMENT DES
BENEFICIAIRES THMO-PFS DANS LES COMMUNES
DE BAFIA, AYOS, YAOUNDE 4 ET YAOUNDE 7**

Table des matières

<u>INTRODUCTION</u>	43
<u>I. Bilan des paiements THIMO effectués</u>	43
<u>I.1. Paiement des bénéficiaires dans la commune de Yaoundé 7</u>	43
<u>I.2. Du paiement des bénéficiaires THIMO dans la commune de Bafia</u>	47
<u>I.3. COMMUNE DE YAOUNDE 4</u>	49
<u>I.4. COMMUNE D'AYOS</u>	51
<u>II. SYNTHÈSE DES PAIEMENTS THIMO DANS LA RÉGION DU CENTRE</u>	52
<u>II.1. SITUATION GLOBALE DE LA RÉGION</u>	52
<u>II.2. SITUATION PAR RAPPORTS AUX PREMIERS PAIEMENTS DANS LA RÉGION</u>	54
<u>III. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET MESURES PRÉCONISÉES</u>	55
<u>III.1. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</u>	55
<u>III.2. MESURES PRÉCONISÉES</u>	55
<u>SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS</u>	56
<u>Annexes</u>	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

L'an deux mille vingt-trois et la semaine du 13 au 17 du mois de juin ont eu lieu le deuxième paiement des bénéficiaires du programme des travaux publics à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) du projet filets sociaux (PFS) dans les communes de Bafia, Yaoundé 7, Ayos, et Yaoundé 4 dans la région du centre, pour le compte du Marché N°0005/M/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/CCCM-SPI/2022 du 12 janvier 2022. L'agence de paiement retenu dans le cadre de cette opération est l'établissement de micro finances CAMCCUL. Le présent rapport dresse le bilan de l'activité effectuée dans chaque commune, les difficultés rencontrées et les suggestions et/ou recommandations pour la fin du programme.

I. Bilan des paiements THIMO effectués

Après proposition d'un calendrier de paiement longuement discuté entre le CERED, l'UGP et l'agence de paiement CAMCCUL, les dates du 13 au 17 juin 2023 ont finalement été retenues pour le paiement des bénéficiaires des communes de Yaoundé 7 et Yaoundé 4 dans un premier lieu, puis des communes de Bafia et Ayos (*Annexe 1*).

I.1. Paiement des bénéficiaires dans la commune de Yaoundé 7

Les paiements des bénéficiaires dans la commune de Yaoundé 7 ont débuté le 13 juin au environ de 10h00 au total 1500 bénéficiaires répartis dans 12 microprojets étaient attendus pour une masse salariale de 71 510 400 FCFA (soixante-onze millions cinq cent dix mille quatre cent francs) à raison de 46 800 Fcfa (quarante-six mille francs) par bénéficiaire ou de 78 000 FCFA (soixante-dix-huit mille francs) pour d'autres comptant pour le paiement des 03 dernières quinzaines des travaux et du rappel du premier paiement. Cependant, 1475 bénéficiaires seulement ont été payés contre 25 absents, soit un pourcentage de paiement d'environ 99% représentant une somme de 69 076 800 FCFA (tableau 1).

Le paiement s'est achevé le lendemain Mercredi 14 juin 2023 autour de 18h00 à cause de la forte affluence et de l'indiscipline de certains bénéficiaires impatients d'entrer en possession de leurs dus. Toutefois, en dehors de ces cas isolés d'indiscipline relevés, tout le processus de paiement s'est bien déroulé dans l'ensemble à Yaoundé 7 sous le regard du Maire de la commune, des forces de maintien de l'ordre (FMO), mobilisé par la commune et des membres des comités locaux de gestion des plaintes et des activités mis en place par le CERED au lancement des travaux.



Figure 1 : Encadrement des paiements THIMO dans la commune de Yaoundé 7

Tableau 1 : Etat récapitulatif du premier paiement des bénéficiaires dans la commune de Yaoundé 7

N°	Etats de paiements- Commune de Yaoundé 7	Bénéficiaires	payés	Non payés	Observations	Montant Payé	Reste à payer	Montant Réal restant à payer
1	Ndamvouth	126	125	01	-Plusieurs bénéficiaires ne disposaient pas de CNI ; -Le système informatique de l'UGP ne tient pas toujours en compte les modifications apportées dans les listes en matière de remplacement des bénéficiaires ; Les Chefs Chantiers sont exposés à plusieurs menaces de la part des bénéficiaires, à cause du retard des paiements ; Les caisses de paiement ne disposaient pas de monnaie, ce qui a rendu la tâche difficile aux bénéficiaires, appelés à faire eux-mêmes la monnaie et de se la partager entre eux.	5850000	46800	
2	Oyom-Abang	125	123	02		5756400	93600	
3	Minkoa-Meyos	125	121	04		5662800	187200	
4	Famassi-Nkolinkoumou	130	129	01		6037200	46800	
5	Ekorozock	119	118	01		5522400	46800	
6	Ngoulmenkong	120	118	02		5522400	93600	
7	Nnom-Nnam	125	125	00		5850000	0	
8	Nkolso'o	125	119	06		5569200	280800	
9	Messa-Onambebe	126	124	02		5803200	93600	
10	Abobo-Mintotomo	122	120	02		5616000	93600	
11	Etetack	127	123	04		5756400	187200	
12	Mbog-Doum	130	130	00		6084000	0	
Total		1500	1475	25		69030000	1170000	1 170 000

La figure (2) issue des données du tableau (1) ci-dessus présente les états de paiement dans la commune de Yaoundé 7. Il en ressort de ce graphique que 99 % du montant prévu a été payé aux bénéficiaires et seul 1% du montant reste à payer soit un montant de **1170000 FCFA**. On note une baisse du taux d'absence de plus de 50 % par rapport au premier paiement.

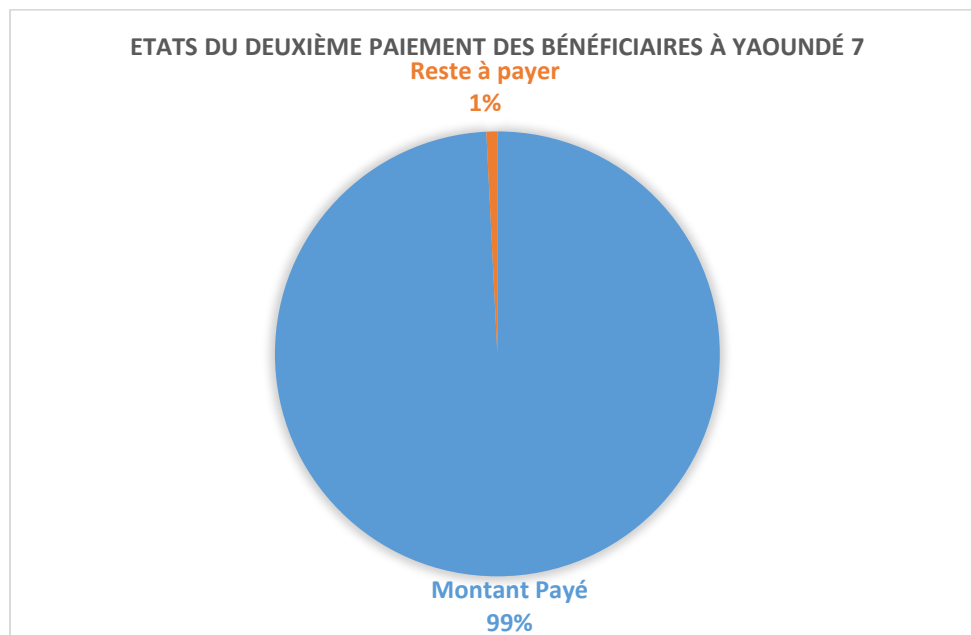


Figure 2 : Etats de paiements de la commune de Yaoundé 7

I.2. Du paiement des bénéficiaires THIMO dans la commune de Bafia

Les paiements dans la commune de Bafia ont eu lieu du 15 au 16 juin 2023. Par rapport aux prévisions, une journée supplémentaire a été ajoutée pour finaliser les paiements dans cette commune. Cinq postes de paiements ont été retenus à cet effet. Quatre postes de paiements fixes ont été logés à la mairie de Bafia. Ces postes regroupaient 06 microprojets. Un second poste mobile en périphérie de la ville dans les chefferies de Goufan II et Tchékani a été mis en place. Au total 979 bénéficiaires sur 1000 attendus ont été payés dans l'ensemble des 08 microprojets contre 21 absents. Le taux d'absence étant en hausse de 10 bénéficiaires par rapport au premier paiement (tableau 2).

Les bénéficiaires informés deux semaines au préalable se sont mobilisés à la mairie de Bafia dès 6h30 mn afin de contrôler la présence de leurs noms sur les listes disponibles auprès des chefs chantiers. Il s'en est suivi, autour de 08h, l'arrivée des agents de paiement, responsable du déroulement de cette activité. Ceux-ci, après s'être installés, se sont concertés avec le chef de mission du CERED pour définir l'ordre de passage des bénéficiaires par caisse.

Une fois les caisses disposées, chaque bénéficiaire se rendait chez un agent payeur (figure 3) muni de sa carte nationale d'identité afin d'émarger et recevoir son dû. Ceux qui ne possédaient pas de carte nationale d'identité, étaient identifiés par le chef chantier et répertoriés sur une liste certifiée par le Maire de la Commune de Bafia. Ce qui a permis à tous les bénéficiaires présents d'entrer en possession de leur salaire.

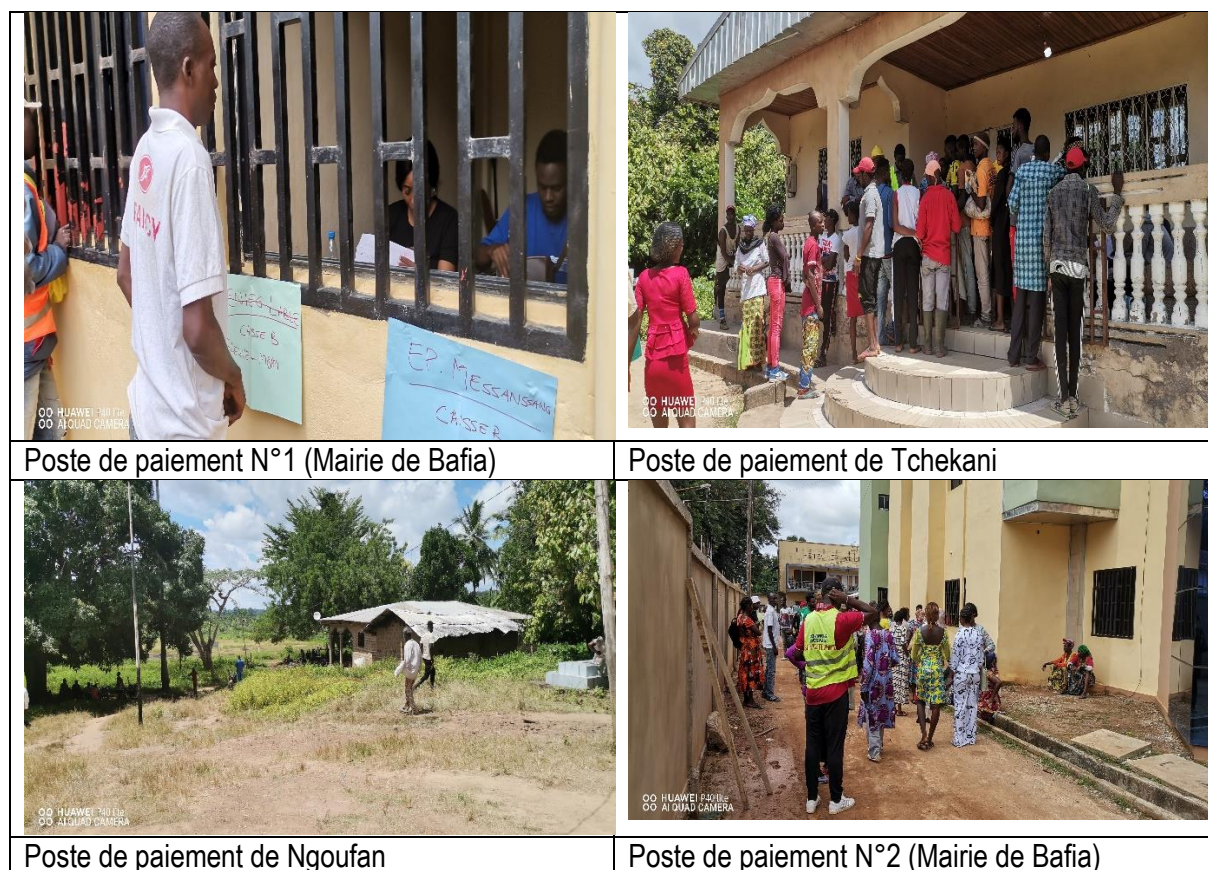


Figure 3 : Postes d'encadrements des paiements dans la commune de Bafia

Le tableau (2) ci-dessous récapitule l'ensemble des opérations effectuées dans chaque caisse et dans chaque microprojet de la commune de Bafia.

Tableau 2 : Récapitulatif des paiements des bénéficiaires THIMO dans la commune de Bafia

N°	Microprojet	Bénéficiaires	payés	Non payés	Montant Payé	Montant Restant
1	Nettoyage massif	126	123	03	5756400	140400
2	Lac municipal	126	119	07	5569200	327600
3	Lable	124	124	00	5803200	0
4	Fleuve Mbam	124	124	00	5803200	0
5	Messanssang	125	116	08	5428800	374400
6	Ferme communale	126	126	00	5896800	0
7	Goufan II	125	122	03	5709600	140400
8	Tchékani	125	125	00	5850000	0
	Total	1000	989	21	45817200	982800

Les résultats issus de l'analyse de ces données révèlent que trois microprojets n'ont pas enregistré de bénéficiaires absents lors de ce deuxième paiement. Par contre les projets de Messanssang et du Lac

municipal ont enregistré le plus grand nombre d'absents soit un total cumulé de 15 bénéficiaires pour un montant de 702 000 FCFA (sept cent deux mille francs) (figure 4).

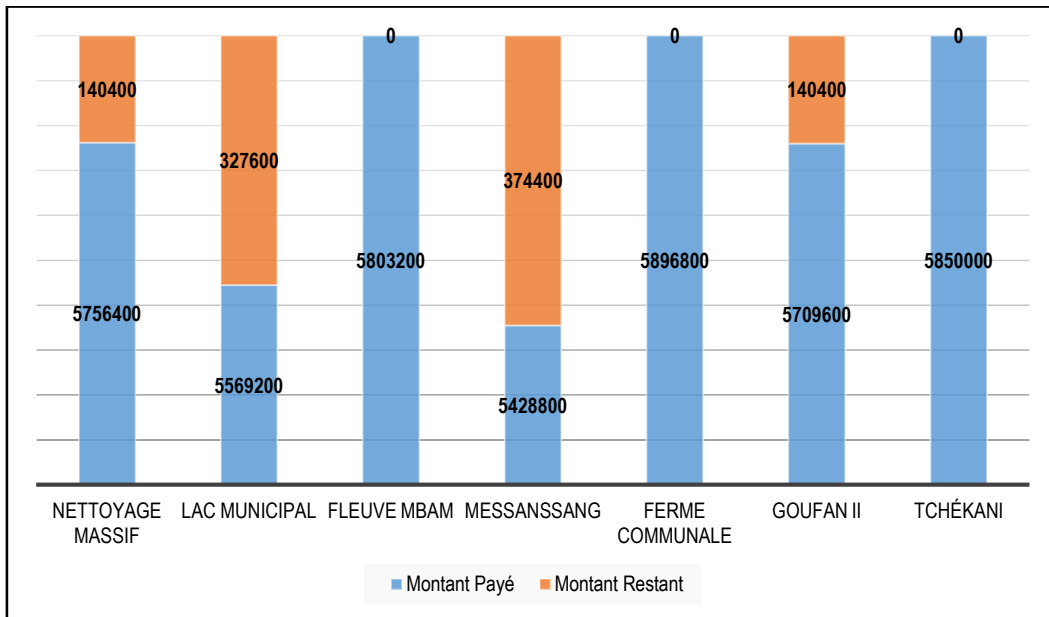


Figure 4 : Etats des paiements THIMO dans la commune de Bafia par microprojet

Dans l'ensemble le paiement des bénéficiaires du programme THIMO du projet filets sociaux dans la commune de Bafia s'est bien déroulé. Tous les bénéficiaires présents ont été payés. Par ailleurs, un climat de confiance entre les bénéficiaires, l'exécutif municipal et nos chefs chantiers sur le terrain a été rétabli. Nous souhaitons que les états de paiements tiennent compte des fiches de pointages transférées par le CERED pour limiter les plaintes sur la disparition des noms de certains bénéficiaires sur les états de paiements.

I.3. COMMUNE DE YAOUNDE 4

Le paiement des bénéficiaires du programme THIMO-PFS dans la commune de Yaoundé IV s'est effectué le 13 juin 2023. Il s'est fait dans quatre sites préalablement identifiés par le CERED et s'est achevé le même jour. L'enceinte de la mairie de Yaoundé IV à Ekounou a fait office d'un site de paiement, regroupant 05 microprojets. Les trois autres sites étaient repartis dans les chefferies d'Abomé, d'Ekoumdoum et de Mimboman. Dans l'ensemble tous les paiements se sont bien passés car même les bénéficiaires ne disposant pas de CNI ont été payés grâce un système qui a été mis en place par l'agence de paiement. Le chef chantier n'avait qu'à certifier que le bénéficiaire en question prenait effectivement part aux travaux du microprojet contre sa reconnaissance écrite accompagnée de son numéro CNI et de la signature de l'encadreur général du CERED. Au total 991 bénéficiaires sur 1000 attendus (99,10%) ont été payés lors du deuxième paiement. On a noté que 08 bénéficiaires étaient absents, dont les montants dans la première paye doivent être rappelés au prochain paiement (tableau 3). Ce taux d'absence a largement diminué dans l'ensemble de la commune par rapport au premier paiement (45 contre 08), preuve que les bénéficiaires de cette commune ont largement été sensibilisés par les chefs chantier.



Figure 5 : cadre de paiement sécurisé dans la salle Ekang de la mairie de Yaoundé 4

Le tableau (3) ci-dessous récapitule l'ensemble des opérations effectuées dans chaque caisse et dans chaque microprojet de la commune de Yaoundé 4.

Tableau 3 : récapitulatif du premier paiement des bénéficiaires THIMO dans la commune de Yaoundé 4

N°	Microprojet	Bénéficiaires	payés	Non payés	Montant Payé	Montant Restant
1	Mfoundassi	125	125	00	5850000	0
2	Awae	125	122	03	5709600	140400
3	Nkolndongo	125	125	00	5850000	0
4	Ekounou	125	125	00	5850000	0
5	Biteng Nkomo	131	131	00	6130800	0
6	Mimboman	134	134	00	6271200	0
7	Abomé Odza	109	109	00	5101200	0
8	Marché Mvog Mbi	125	120	05	5616000	234000
	Total	1000	991	8	46378800	374400

La figure (6) ci-dessous présente les états récapitulatifs des paiements par microprojet dans la commune de Yaoundé IV en date du 13 juin 2023. A la lumière de ces résultats, nous déduisons que 99,10% de bénéficiaires ont été payés contre 95,50 % au premier paiement. Ce résultat est très satisfaisant au regard de la longue attente qui sépare le premier paiement du deuxième (6 mois).

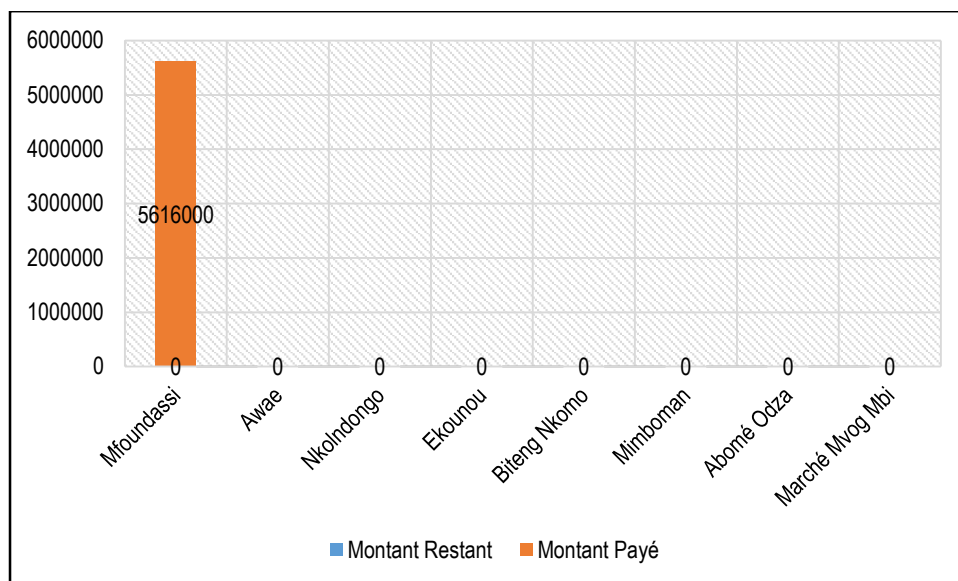


Figure 6 : Etats récapitulatifs du premier paiement des bénéficiaires dans la commune de Yaoundé IV par microprojet.

I.4. COMMUNE D'AYOS

Le paiement des bénéficiaires à Ayos s'est déroulé dans plusieurs sites à cause de l'enclavement très avancé de cette commune. Au final lesdits paiements ont été effectués dans 08 chefferies du 16 au 17 juin 2023 conformément au calendrier préalablement établi (en annexe 1). Au bout de cette opération, 964 bénéficiaires sur les 1000 attendus (96,40 %) ont été payés contre 36 absents. Le maximum d'absence a été enregistré dans les microprojets d'Obis (18) et Nyabewa-Ndelle (06) (Figure 7). Ceci parce que beaucoup de bénéficiaires de ces zones se sont déplacés dans les plantations cacaoyères pour la saison et restent introuvables jusqu'à ce jour. Cependant, il convient de rappeler que l'ensemble des paiements dans la commune d'Ayos s'est effectué dans le calme sur une note de satisfaction des bénéficiaires qui avaient déjà perdus espoir. Ils ont d'ailleurs souhaité que le programme THIMO revienne dans leur commune.

Tableau 4 : Récapitulatif des paiements THIMO dans la commune d'Ayos

N°	Microprojet	Bénéficiaires	payés	Non payés	Montant Payé	Montant Restant
1	Emini	125	125	0	6075000	0
2	Centre Urbain	125	121	4	5880600	187200
3	Obis-Ngoun I	125	107	18	5200200	842400
4	Nsan2	123	120	03	5832000	140400
5	Tomba-Atout	126	126	00	6123600	0
6	Nyabewa-Ndele	125	119	06	5783400	280800
7	Nsan I	124	121	03	5880600	140400
8	Ebeck Ekok	127	125	02	6075000	93600

	Total	1000	964	36	46850400	1684800
--	--------------	-------------	------------	-----------	-----------------	----------------

La figure (7) ci-contre présente la tendance des montants payés aux bénéficiaires par microprojet dans la commune d'Ayos, au bout de l'opération du deuxième paiement des bénéficiaires. Au regard de ces tendances 02 microprojets sur 08 n'ont pas enregistré d'absents. Les 06 autres ont enregistré 36 absents avec 18 pour le microprojet d'Obis seulement pour un déficit de paiement de **842 400 FCFA**.

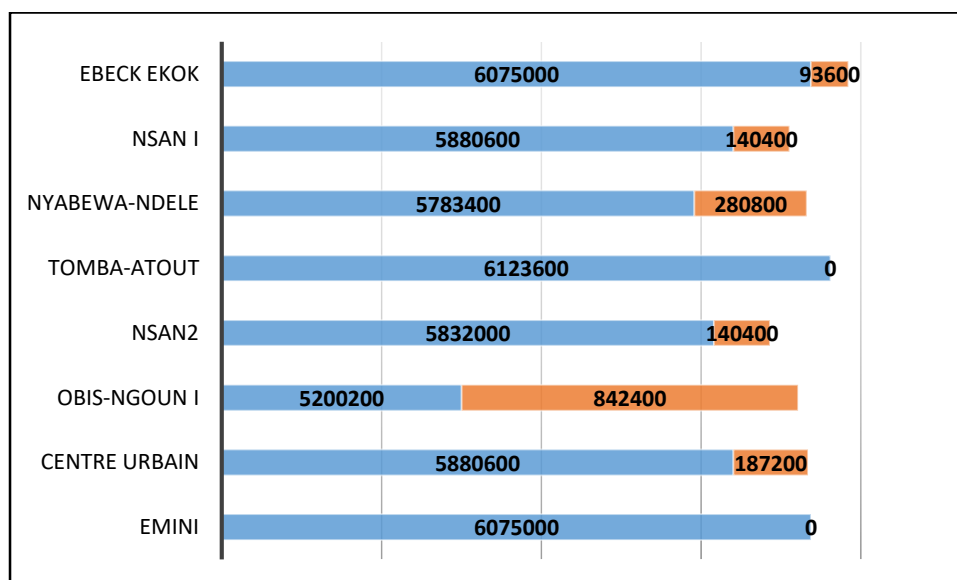


Figure 7 : Etats des paiements THIMO dans la commune d'Ayos

II. SYNTHÈSE DES PAIEMENTS THIMO DANS LA RÉGION DU CENTRE

II.1. SITUATION GLOBALE DE LA RÉGION

Après avoir analysé la situation des paiements dans chaque microprojet et dans chaque commune de mise en œuvre du programme THIMO dans la région du centre, nous avons regroupé les données désagrégées par commune afin de présenter la tendance globale de la région du Centre.

En effet, cette opération a permis de mobiliser 4316 bénéficiaires sur les 4500 attendus. Un nombre de 90 bénéficiaires étaient absents et n'ont pas pris part au deuxième paiement. Le taux de paiement régional au bout de cette opération affiche un pourcentage de paiement de 97,98% contre 95,91% au premier paiement pour l'ensemble des communes concernées (tableau 5).

Tableau 5 : Situation globale du deuxième paiement des bénéficiaires THIMO dans la région du Centre

commune	Bafia	Ayos	Yaoundé 4	Yaoundé 7	Total
Bénéficiaires attendus	1000	1000	1000	1500	4500
Bénéficiaires payés	979	964	991	1475	4409
Bénéficiaires non payés	21	36	8	25	90
Montant Prévus					210 600 000
Montant Payés					206 341 200

Reste à Payer	4 212 000
----------------------	------------------

La traduction graphique des données du tableau (5) ci-dessus est présentée à la figure (8). Elle présente les écarts entre les bénéficiaires attendus, les bénéficiaires payés et les bénéficiaires non payés dans chaque commune. Ainsi, au regard de ce diagramme, il ressort que la commune d'Ayos affiche le plus grand nombre de bénéficiaires absents lors du dernier paiement, ce qui se justifie par la faible pénétration du réseau mobile et de l'enclavement très avancé de cette commune car beaucoup n'ont pas eu l'information à temps et sont actuellement dans les champs pour le lancement de la saison cacaoyère. Par ailleurs, les absences observées dans les communes de Yaoundé IV et Yaoundé VII sont plus liées à la longue période qui sépare le premier paiement du deuxième. Du fait de leur situation de vulnérabilité certains bénéficiaires ont trouvé d'autres activités ailleurs dans d'autres villes et n'ont pas pu se libérer à temps pour bénéficier de leurs paiements. Il serait donc souhaitable de respecter les engagements contractuels du projet (paiement des bénéficiaires par quinzaine) pour éviter que beaucoup de bénéficiaires soient encore absents le jour du paiement à cause de la longue attente.

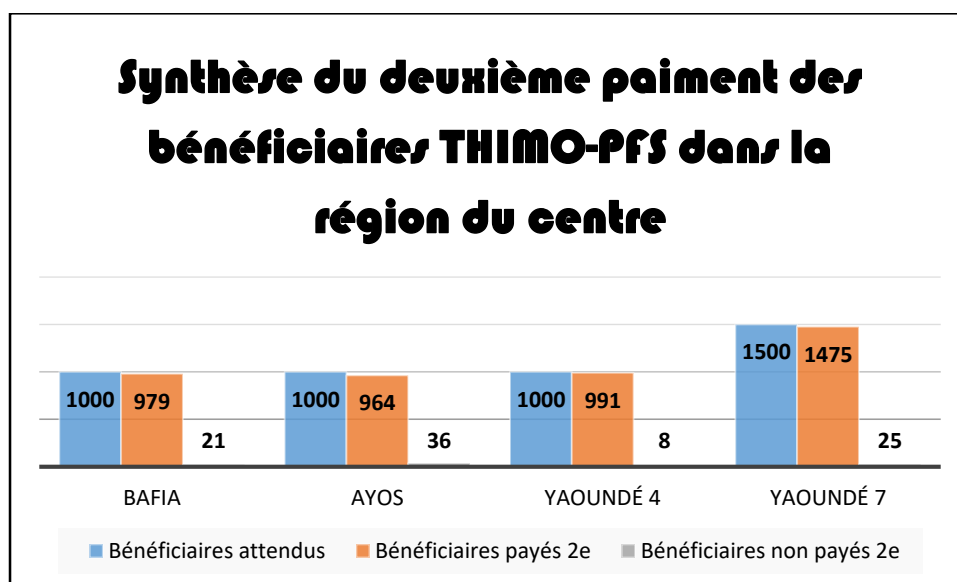


Figure 8 : Effectifs des bénéficiaires aux paiements par commune

Les montants payés aux bénéficiaires THIMO de la région du centre à la fin de cette opération par commune sont donnés à la figure (9). La commune de Yaoundé VII affiche le plus grand montant payé, puisqu'ayant le plus grand nombre de bénéficiaires soit **69 030 000 FCFA**, tandis que la commune d'Ayos affiche un montant de **1 684 800 FCFA** d'impayés aux bénéficiaires.

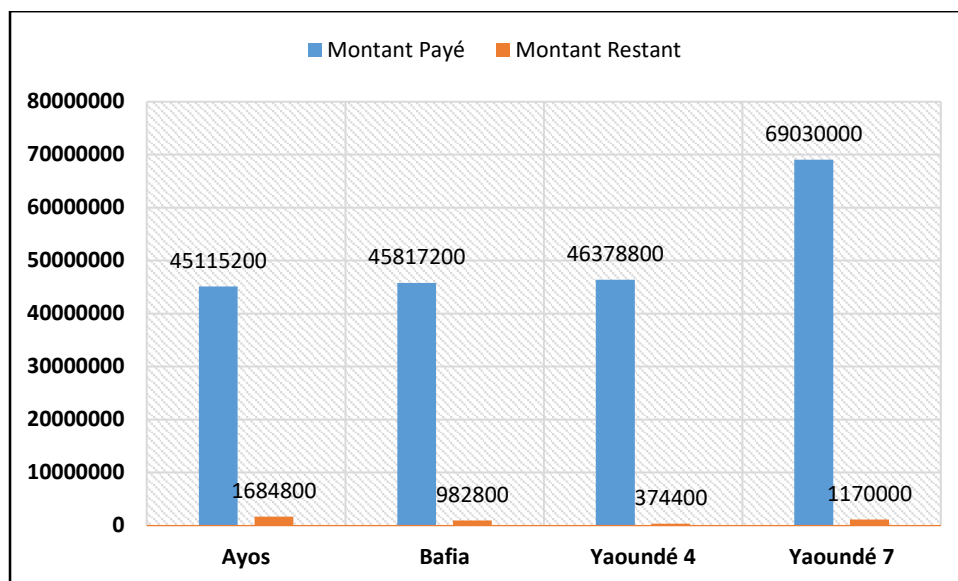


Figure 9 : états des deuxièmes paiements THIMO effectués dans la région du centre par commune

II.2. SITUATION PAR RAPPORTS AUX PREMIERS PAIEMENTS DANS LA REGION

Lors de la première phase de paiement des bénéficiaires du programme THIMO dans la région du Centre en décembre 2022, 184 bénéficiaires étaient absents lors des paiements dans l'ensemble des quatre communes concernées par le programme dans la région. A l'issus de la seconde phase 06 mois après, l'on constate une baisse du taux d'absence qui est passé de 184 à 90 bénéficiaires seulement pour l'ensemble de la région. Cette augmentation du taux de présence aux paiements se justifie par la stratégie de communication qui a été mise en place par le CERED et les chefs chantiers sur le terrain deux semaines avant les paiements. (Figure 10).

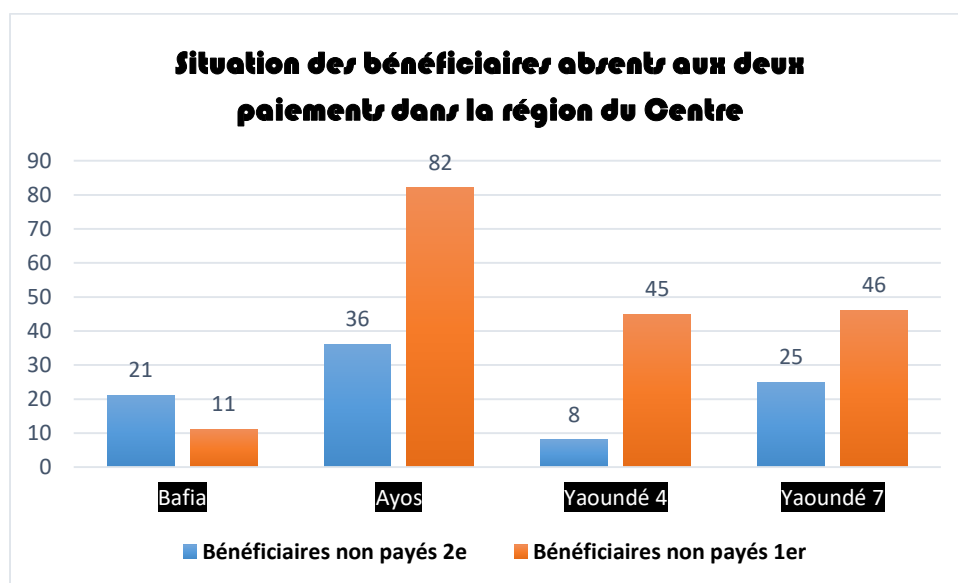


Figure 10 : Situation des bénéficiaires absents aux deux paiements dans la région du Centre

III. DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRECONISEES

III.1. DIFFICULTES RENCONTREES

Parmi les difficultés rencontrées lors de ce deuxième paiement des bénéficiaires nous pouvons citer :

- **La disparition des noms de certains bénéficiaires réguliers aux travaux dans les listes des états de paiements** mise à la disposition de CAMCCUL par l'UGP : En effet, les noms de certains bénéficiaires réguliers aux travaux depuis le début dans certains microprojets ont disparus des listes lors du paiement. Cette situation a été très embarrassante sur le terrain et a exposé nos chefs chantiers à des menaces verbales et aux agressions physiques de la part de ces bénéficiaires qui ont vu leurs noms éjectés des listes au moment du paiement.
- **Les problèmes d'identification des bénéficiaires ont aussi émaillé le paiement dans l'ensemble** : une bonne partie des bénéficiaires ne disposaient pas de carte nationale d'identité (CNI) et parmi ceux-là certains n'avaient même pas d'actes de naissances pour pouvoir se faire identifier lors des paiements;
- **Blocage des paiements par les agents payeurs** : dans plusieurs communes, les paiements ont été bloqués par les agents payeurs exigeant la CNI aux bénéficiaires pour entrer en possession de leur argent. Cette situation a été observée à Yaoundé VII et à Bafia où les paiements ont été interrompus à cause des longues discussions entre le CERED, les maires et les agents payeurs qui ne maîtrisent pas les bénéficiaires qui ont pris part aux travaux. Ces situations ont causés des éclats des situations inconfortables et des agressions physiques et verbales de la part des bénéficiaires.
- **Le manque de logistique** (tentes et de chaises) nécessaire pour les bénéficiaires âgées, les femmes enceintes, les mères d'enfants à bas âges (0 à 3 ans) et les personnes à mobilité réduite pouvant permettre aux bénéficiaires de s'asseoir en attendant d'être servi. Le paiement s'est fait à l'air libre dans plusieurs sites, les bénéficiaires étant exposés de façon continu au soleil sans possibilité de s'abriter encore moins s'asseoir ;
- **La lenteur du paiement** : beaucoup de bénéficiaires se sont retrouver à attendre plus de 3h de temps avant d'être reçu à cause du nombre réduit de guichets de paiement dans les sites de forte concentration des bénéficiaires comme à Yaoundé 7. Dans la Commune de Bafia par exemple, les paiements se sont achevés très tard dans la nuit le premier jour car à cause des problèmes de CNI ce qui a ralenti les paiements et remonter les bénéficiaires impatients contre les agents payeurs. Cette situation a exposé les bénéficiaires à des risques d'agressions surtout qu'il fallait les regrouper en groupe de 05 ou 10 pour faciliter la monnaie. Chose pas très évidente dans la ville de Bafia où l'insécurité bas son plein fouet. Par conséquent beaucoup de bénéficiaires surtout les aveugles et les plus âgées n'ont pas pu récupérer leur 800 FCFA auprès de leurs binômes car certains bénéficiaires ont fui avec l'argent des autres;
- **L'absence de monnaie** : pour un montant de 46 800 FCFA, il a été difficile pour les bénéficiaires d'entrer en possession de leur dû vu qu'ils ont été associés lors de la paie afin de les libérer, et causant le retard susmentionné.

III.2. MESURES PRECONISEES

Pour résoudre certains problèmes susmentionnés, le CERED a préconisé certaines mesures qui ont facilité le processus de paiement des bénéficiaires du programme THIMO du projet filets sociaux dans la région du centre notamment :

- Pour ce qui est de l'**identification des bénéficiaires** ayant pris part aux travaux et ne disposant pas d'une pièce d'identité lors du paiement. En effet, chaque chef chantier a répertorié l'ensemble de ses bénéficiaires sans pièces sur une liste qui était certifiée soit par le Maire de la Commune concernée soit par le chef chantier ou tout autre autorité traditionnelle du coin pour permettre à ces bénéficiaires d'être payés même sans CNI car considérant la recommandation de l'UGP lors de la formation sur la mise en œuvre des activités du programme THIMO, il est autorisé d'enregistrer les bénéficiaires sans CNI dans les listes de microprojets d'intérêt communautaire car ils entrent dans la catégorie des personnes pauvres et vulnérables ciblées par le projets filets sociaux.

Cependant, nous avons vivement encouragé et sensibilisé les bénéficiaires d'aller faire les cartes nationales d'identité;

- Pour ce qui est du manque de logistique pour permettre aux personnes âgées, femmes enceintes, mères d'enfants à bas âge et personnes à mobilité réduite ou avec un handicap de ne pas subir le calvaire de la lenteur du paiement, nous avons choisi dans chaque microprojet de les servir en premier afin de les libérées très rapidement.
- Par rapport à l'absence de monnaie, nous avons choisi de réunir les bénéficiaires en bloc de 05 ou 10 pour faciliter le paiement dans l'ensemble des commune car connaissant le contexte actuel il n'est pas facile de trouver les pièces d'argent au Cameroun et surtout dans les villages.

SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Considérant la participation réelle des bénéficiaires réguliers et assidus aux travaux dans la mise en œuvre des travaux THIMO dans la région du centre et reconnaissant leurs valeurs pratiques depuis le début du projet le 26 Septembre 2022, prenant en compte que le projet (UGP) admet l'inscription des bénéficiaires sans CNI dans les listes de microprojets, afin d'éviter les plaintes et les soulèvements populaires lors des paiements, il serait souhaitable pour la suite que les agents payeurs soient également formés sur la philosophie du projet au même titre que les ONG afin de permettre à ces derniers d'être mieux informés sur la finalité du projet dans les communautés;

De même, afin d'éviter les situation de tensions que nous avons eu lors des deux paiements et pour un meilleur suivi des paiements sur le terrain où plusieurs noms des bénéficiaires réguliers aux travaux ont disparu des états de paiement, il serait souhaitable que l'UGP transmette préalablement au CERED les états de paiements mise à la disposition de l'agence avant leur impression et validation par le Coordonnateur national pour vérification afin de limiter les affrontements entre les chefs chantiers et les bénéficiaires lors du paiement.

Par ailleurs, des dispositions pourraient aussi être prises par l'UGP, au niveau de la mairie avec le service comptable de la mairie. L'argent des bénéficiaires absents lors des paiements pourraient être mis à la disposition du service financier de la Mairie pendant un temps bien défini. Les bénéficiaires absents pourraient ainsi venir décharger leur argent contre des décharges qui seront ensuite transmises au PFS comme justificatifs.

Annexe 1 : programme de paiement par commune

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX

N° _____ MINEPAT/CTS/PFS/UGP



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

SAFETY NET PROJECT

Bafia le 31 Mai 2023

CALENDRIER DU 2^e PAIEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA PHASE G4 ET G5 DES THIMO DANS LA COMMUNE DE BAFIA

<i>Dates de paiement</i>	<i>Lieux</i>	<i>Intitulé du MP</i>	<i>Nombre de bénéficiaires</i>	<i>Bénéficiaires totaux</i>	<i>Equipe de paiement</i>	<i>Heures de paiement</i>
Jeudi, 15 Juin 2023	Mairie BAFIA	Nettoyage massif de la ville de Bafia	126	750	Equipe 1	08h00-10h00
		Réhabilitation du lac municipal	126			10h00-12h00
		Aménagement du tronçon ENIEG- Lable-Nyamsong III	124			12h00-14h00
		Aménagement du tronçon R-Abouem-Ngaya Rimis-fleuve Mbam	124			14h00-16h00
		Aménagement du tronçon EP Messanssang-Marché Njomba	124			16h00-18h00
		Entretien de la ferme communal KMC	126			18h00-20h00
	Chefferie Goufan II	Champ de maïs communal de Goufan II	125	250	Equipe 2	08h00-10h00
	Chefferie Tchékani	Reboisement communal de Tchékani	125			12h00-14h00
	Total			1000		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX

N° _____ MINEPAT/CTS/PFS/UGP



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

SAFETY NET PROJECT

AYOS le 31 Mai 2023

CALENDRIER DU 2^e PAIEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA PHASE G4 ET G5 DES THIMO DANS LA COMMUNE DE AYOS

<i>Dates de paiement</i>	<i>Lieux</i>	<i>Intitulé du MP</i>	<i>Nombre de bénéficiaires</i>	<i>Bénéficiaires totaux</i>	<i>Equipe de paiement</i>	<i>Heures de paiement</i>
Vendredi, 16 Juin 2023	Chefferie EMINI	Cantonnage-curage- élagage-purge et Remblayage des bourbiers Olembe, Emini-Akam	125	250	Equipe 1	08h00- 10h00
	Chefferie Jamot	Assainissement du centre urbain d'Ayos	125			10h00- 12h00
	Chefferie Yebe	Cantonnage-curage- élagage-purge et Remblayage des bourbiers tronçon Nsan2-Yebe- Ngoumesseng-Nkol Mveng	123	375	Equipe 2	08h00- 10h00
	Chefferie Nyamvoudou	Cantonnage-curage- élagage-purge et Remblayage des bourbiers tronçon Ebeck Ekok-Abeng Nnam-Nyamvoudou	127			10h30- 12h30
	Chefferie Ndelle	Cantonnage-curage- élagage-purge et Remblayage des bourbiers tronçon Nyabewa'a-Ndelle	125			12h30- 15h00
Samedi 17 juin 2023	Chefferie Mbakok	Cantonnage-curage- élagage-purge et Remblayage des bourbiers tronçon Obis-Ngoune 1-Ngoun 2	124	249	Equipe 1	08h00- 10h00
	Chefferie koba	Cantonnage-curage- élagage-purge et	125		Equipe 2	10h30- 12h30

		Remblayage des bourniers tronçon Nyabewa'a- NSAN I, Kombo- Koba Wong Mvanga				
	Chefferie Mbaka	Cantonnage-curage-élagage-purge et Remblayage des bourniers tronçon Tomba Atout	126	126	Equipe 1	08h00-10h00
	Total			1 000		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX

N° _____ MINEPAT/CTS/PFS/UGP



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE FOR ECONOMIC PROGRAMS

SAFETY NET PROJECT

Yaoundé le 31 Mai 2023

CALENDRIER DU 2^e PAIEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA PHASE G4 ET G5 DES THIMO DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 4

Dates de paiement	Lieux	Intitulé du MP	Nombre de bénéficiaires	Bénéficiaires totaux	Equipe de paiement	Heures de paiement
Mardi, 13 Juin 2023	Mairie de Yaoundé 4	Curage des caniveaux et nettoyage massif (Avae)	125	626	Equipe 1	08h00-10h00
		Nettoyage massif marché Mvog-Mbi	125			10h00-12h00
		Curage des caniveaux et nettoyage massif Mfoundassi	125			12h00-14h00
		Curage des caniveaux et nettoyage massif Nkolndongo	126			14h00-16h00

		Collecte des déchets plastiques Zone VII (Ekounou, Mvan Tropicana)	125			16h00-18h00
Mardi, 13 Juin 2023	Chefferie Abome	Curage des caniveaux et cantonnage Abomé Odza Meyo - Toutouli	109	374	Equipe 2	08h00-10h00
	Chefferie Ekoumdoum	Cantonnage des voies et Curage des caniveaux et rigoles Biteng-Nkomo-Okoui	131			10h00-12h00
	Chefferie Mimboman	Curage des caniveaux fossés et rigoles Mimboman-Nkolo	134			12h00-14h00
	Total			1000		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX

N° _____ MINEPAT/CTS/PFS/UGP



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

SAFETY NET PROJECT

Yaoundé le 31 Mai 2023

CALENDRIER DU 2^e PAIEMENT DES BENEFICIAIRES DE LA PHASE G4 ET G5 DES THIMO DANS LA COMMUNE DE YAOUNDE 7

<i>Dates de paiement</i>	<i>Lieux</i>	<i>Intitulé du MP</i>	<i>Nombre de bénéficiaires</i>	<i>Bénéficiaires totaux</i>	<i>Equipe de paiement</i>	<i>Heures de paiement</i>
Mardi, 13 Juin 2023	Mairie	Curage des caniveaux, cantonnage et nettoyage des quartiers Ndamvouth Nkolbisson Centre, Ebot Mefou	126	495	Equipe 1	08h00-10h00
		Curage des caniveaux, cantonnage, remblage des pites et nettoyage des quartiers Oyom-Abang 1à4	125			10h00-12h00
		Aménagement des sources dans les trois secteurs (Etzo-zock, chefferie, Elig-Dzou) et curage des caniveaux Ekorozock	119			12h00-14h00
		Curage des caniveaux, cantonnage et remblayage des pistes Nnom Nnam-Afeme Sud	125			16h00-18h00
Mardi, 13 Juin 2023	Mairie	Curage des caniveaux et Aménagement d'une passerelle. Enlèvement des dépôts sauvages des déchets ménagers Ebozo'o Nkolso'o Nkolka'a/ MEEC	125	500	Equipe 2	08h00-10h00
		Curage des caniveaux, nettoyage et cantonnage des pistes Messa Onambele, Afeme Nord	126			10h00-12h00
		Curage des caniveaux, nettoyage et cantonnage des pistes Abobo-Mintomo	122			12h00-14h00
		Curage des caniveaux, nettoyage et cantonnage	127			14h00-16h00

		des pistes Etetack, Messa Plateau				
Mercredi, 14 Juin 2023	Mairie	Aménagement des sources et curage des caniveaux et cantonnage Centre Agro Akok Ndoe, Nkomassi Village, Mbog-Doum	130	505	Equipe 3	08h00-10h00
		Curage des caniveaux, cantonnage et remblayage des pistes Minkoameyos-Milo'o-Ekikié	125			10h00-12h00
		Curage des caniveaux, cantonnage et remblayage des pistes Famassi, Nkolkoumou	130			12h00-14h00
		Curage des caniveaux, cantonnage et remblayage des pistes Ngoulmenkong, Nkomassi urbain, Petit terrain (Ottou Kounou)	120			14h00-16h00
	Total			1 500		

ANNEXE 2 : PROCÈS-VERBAUX DE RÉCEPTION DES MICROPROJETS

ANNEXE 3 : RAPPORT D'ATELIER DE CAPITALISATION

ATELIERS DE CAPITALISATION
TRAVAUX A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE : CASH FOR WORK (THIMO)/ (CFW)
DANS LA REGION DU CENTRE / CAMEROUN
RAPPORT DES ATELIERS

1. Introduction

Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun a mis sur pied le Projet Filets Sociaux (PFS) qui bénéficie de l'appui financier et technique de la Banque mondiale et de l'Agence Française de Développement (AFD). Ce programme qui constitue l'une des interventions phare du gouvernement du Cameroun en matière de protection sociale, vise entre autres à développer des Travaux Publics à Haute Intensité de Main d'œuvre /Cash For Work (THIMO/CFW) dans quelques communes des régions du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord, du Nord-ouest, de l'Ouest, du Sud et du Sud-Ouest. Il permet de soutenir les personnes socialement vulnérables vivant dans une situation de pauvreté extrême.

La Coordination de la mise en exécution de ce projet est assurée par le MINEPAT à travers une Unité de Gestion du Projet (UGP), qui travaille en collaboration avec des partenaires techniques sur le terrain. C'est dans ce cadre que le Centre d'Etudes et de Recherches pour l'Environnement et le Développement (CERED) a été adjudicataire de l'Appel d'Offre National Restreint (AONR) N°002/AONR/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2021 du 04 Octobre 2021 pour la mise en œuvre des phases G4 et G5 des activités des Travaux Publics à Haute Intensité de Main d'œuvre/Cash For Work (THIMO/CFW) du PFS dans les communes de Bafia, Ayos, Yaoundé IV et Yaoundé VII dans la région du centre (LOT5).

Le programme THIMO objet de cette mission, offre des emplois temporaires de 60 jours payés aux personnes bénéficiaires à raison de 1300 FCFA par jour, par le biais des microprojets d'intérêt communautaire et, dont les tâches sont entièrement exécutables à la main.

L'implémentation de ce programme s'est fait d'octobre 2021 à Décembre 2022 à travers les six (06) principales étapes ci-après: (i) la formation des personnels de l'ONG ; (ii) le choix des microprojets d'intérêt communautaire ; (iii) le choix des bénéficiaires ; (iv) l'exécutions des microprojets; (v) les paiements des bénéficiaires et ; (vi) la clôture des activités avec la réception des travaux, la rétrocession du matériel aux communautés bénéficiaires et la tenue des rencontres de capitalisations.

C'est suite à la tenue des rencontres de capitalisations dans les communes de Yaoundé VII, Yaoundé IV, Ayos et Bafia que le présent rapport a été élaboré. Après un bref rappel des objectifs, des acteurs impliqués et de la méthodologie utilisée, ce rapport fait l'économie des échanges qui ont été fait pour chaque étape de mise en œuvre des activités. Il s'achève par une conclusion et des recommandations.

2. Objectifs

L'objectif principal de ces rencontres a été de faire le bilan de toutes les activités menées pendant la mission et en mettant en exergue les résultats obtenus, les principales difficultés rencontrées, les leçons apprises, les solutions apportées, les impacts et les perspectives. Il était aussi question d'échanger avec les acteurs de mise en œuvre sur les succès, les échecs tout en proposant des mesures d'amélioration des actions pour une éventuelle capitalisation dans le future du programme THIMO, au niveau des communes et même du CERED.

3. Participants aux ateliers

Ces rencontres ont regroupé le personnel de l'ONG CERED, les responsables des Communes, les Membres du GTC et quelques représentants des bénéficiaires. Le nombre total de participants à ces rencontres étaient 27 pour Yaoundé VII, 24 pour Yaoundé IV, 50 pour Ayos et 30 pour Bafia.

4. Résultat des échanges

4.1. Par rapport à la formation des personnels de l'ONG

La formation a porté globalement sur le processus de mise en œuvre du programme THIMO, le suivi de la mise en œuvre des microprojets, la mise en place des crèches temporaires, les sauvegardes sociales, et le contexte et principes des sauvegardes environnementales et sociales. Le personnel du CERED a été au nombre de cinquante-sept (57).

Comme résultats obtenus, nous avons le personnel du CERED (une soixantaine de personnes), dont le personnel clé (encadreur général, Expert socio environnemental et superviseur des animateurs), le personnel d'appuis (Chefs chantiers et animateurs) et quelques responsables de l'ONG qui ont bénéficié d'un renforcement de capacité.

Comme principale difficulté rencontrée, la densité des enseignements important à acquérir pendant un temps très limité (03 jours) compte tenu de la durée de la formation. Pour limitées les effets de cette contrainte dans l'exécution des travaux, le contenu des différents modules de formation a été conservé dans un rapport élaboré à cet effet, aussi, les séances de mise à jours avant le début des activités pour chaque étapes a été faite par le personnel du CERED. Ces séances permettaient au CERED de rassurer de la bonne appropriation des enseignements reçus et surtout d'une implémentation conforme par le personnel d'appuis

En termes d'impacts on peut dire que ce renforcement des compétences du personnel du CERED a permis d'une certaine manière au CERED d'améliorer la qualité des services à offrir à ses partenaires. Le personnel d'appuis était constitué de jeunes diplômés. Grâce cette formation, ils ont ainsi pu acquérir de nouvelles compétences dans les domaines ciblés par les formations et un certain confort professionnel.

En termes de perspectives, au regard des effets induits par cette formation, le CERED s'est engagé à élaborer un plan de formation avec une identification des compétences nécessaires pour un fonctionnement plus efficace et surtout mieux répondre aux attentes des partenaires. Par ailleurs, le CERED s'est engagé à faciliter la formation du personnel d'appui aux sauvegardes environnementales et sociales, dont les modules de formations sont disponibles dans le site de la banque mondiale.

4.2. Pour le choix et l'élaboration des microprojets d'intérêt communautaire

A travers un processus participatif et inclusif, 36 microprojets ont été identifiés dans les 04 communes concernés par la mise en œuvre des THIMO ont été identifiés. Ils concernaient les domaines d'assainissement, d'hygiène et salubrité, de cantonnement et remblayage des pistes et routes rurales, et agro-sylvo-pastorales. Pour une légitimation des activités à conduire par le projet et dans un soucis de mise en place des bases de l'appropriations par les communes et les leaders locaux, les Groupes de Travail Communaux (GTC) ont été mis en place à travers des rencontres tenues dans les communes de Bafia, Ayos, Yaoundé IV et Yaoundé VII en présence des responsables de l'UGP. Ces GTC sous l'encadrement du CERED ont travaillé à l'identification des microprojets à mettre en œuvre dans leurs

communes. L'élaboration des microprojets a été faite par les Chefs Chantiers sous l'encadrement du personnel clé et des points focaux environnementaux du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MNEPDED)

Les difficultés rencontrées lors de l'exécution de ces activités sont liées aux besoins qui étaient énormes au sein des communes par rapport aux limitations imposées par le PFS pour le nombre de microprojets par commune. Dans certaines communes, certains projets identifiés étaient mis en œuvre sur le terrain par les agents communaux, ce qui paraissait comme un doublon d'activités

Pour certaines communes disposant de plan de développement communal le lien entre les orientations du plan et les microprojets identifiés n'étaient pas perceptibles. Des tentatives de détournements des microprojets pour des intérêts personnels par certains leaders communautaires et communaux membres du GTC. Quelques conflits entre les membres du GTC, dont certains pensaient être plus proche des populations que d'autres. Le mécontentement de certains leaders qui n'ont pas été intégrés dans le GTC. La réticence de certains membres qui redoutaient la réplication des erreurs de certains projets précédents.

Pour contourner les difficultés susmentionnées, et prendre en compte toutes les tendances, le GTC s'est accordé de répartir les microprojets de manière équitable sur la superficie de la commune. Les actions d'informations de sensibilisation, informations avec la tenue de plusieurs rencontres entre le CERED et les membres des GTC et même les Maires de façon individuelle ont eu lieu.

Comme impacts nous relevons une plus grande implication des membres GTC, ce qui a facilité la collecte des données par le personnel du CERED pour l'élaboration des documents de projets. Le lien entre les projets et les orientations des plans de développement communaux ont été établi, ce qui a aussi donné l'occasion aux membres du GTC de prendre connaissance du contenu des plans de développement de leurs communes.

Pour la capitalisation, certaines communes comme **celle de Yaoundé 7** ont adopté le concept THIMO appliqué par le projet filets sociaux et ont engagé à ce jour d'autres activités d'intérêts communautaires avec l'implication d'un nombre réduit des populations vulnérables pour assurer l'assainissement dans les quartiers.

4.3. Pour le choix des bénéficiaires

Pour la mise en œuvre des activités des microprojets, 4500 bénéficiaires ont été identifiés et enregistrés avec l'appui des membres du GTC et du personnel du CERED (animateurs et Chefs Chantiers). Ce travail s'est fait à travers des descentes de sensibilisation, d'informations et d'identification des personnes vulnérables sur le terrain.

Comme difficultés rencontrées à cette phase il a été noté l'inaccessibilité de certains sites pour identifier les bénéficiaires, le Trafic d'influence de certains leaders pour faire enrôler les membres de leur famille. Il y a aussi la mentalité de certains bénéficiaires qui pensaient que le projet faisait du fétichisme qui pourrait leur causer des tors (accidents, « *moukouagne, Famla'a, nkong* » ou esclavagisme mystique), la réticence de certains qui pensaient que l'enrôlement était destiné à des fins politique et l'incrédulité de certains par rapport à l'exécution du projet.

Pour limiter l'effet de ces difficultés, le personnel a fait du porte à porte pour sensibiliser, les leaders communautaires et religieux ont été associés sur le terrain, ce qui a permis de rassurer les plus sceptiques.

En termes de leçons il en ressort que les populations en situation de pauvreté extrême ne croient plus beaucoup en l'état providence, ils sont sceptiques, ce qui nécessite une forte sensibilisation pour leur adhésion. Une implication appropriée et à temps des influenceurs communautaires (traditionnels, religieux, politique etc.) est plus que nécessaire pour s'assurer que les cibles adéquates ont été identifiées. C'est cette stratégie qui a été utilisée malgré les moyens limités pour mieux impliquer ces acteurs qui ont permis d'atteindre les résultats susmentionnés.

4.4. Pour l'exécution des microprojets

Pour ce qui est de l'exécution du projet, les 36 microprojets identifiés ont été mis en œuvre en totalité dans les 04 communes. Les tentatives de récupérations des activités du projet par acteurs politiques

La démobilisation des bénéficiaires entre le temps d'enrôlement (qui a été très long) et d'exécution des activités, la désillusion des bénéficiaires face à l'insuffisance du matériel de travail et des EPI mis à disposition par projet. Le découragement de certains bénéficiaires du fait de l'inégalité entre le temps prévu pour le travail et le montant payé par journée de travail ils trouvaient qu'on « *abusaient de leur situation de précarité* ». Le détournement des équipements de travail par certains leaders et bénéficiaires, la délinquance de certains bénéficiaires réfractaires aux orientations des Chefs d'équipes, quelques cas d'accidents et d'incidents lors des travaux, le refus pour certains bénéficiaires de se faire soigner par la médecine moderne mais plutôt par la pharmacopée traditionnelle. Les membres des GTC qui se demandent ce qu'ils gagneront individuellement à la fin du projet.

Les solutions apportées à ces contraintes identifiées ont consisté à un remplacement des bénéficiaires absents par l'organisation d'un deuxième enregistrement. Les bénéficiaires ont été appelés à s'équiper eux même en matériel de travail et EPI pour ceux qui n'avaient pas de matériel de travail. L'application du ¼ d'heure de sécurité préconisé par le projet avant l'entrée dans les chantiers, l'organisation des équipes de travail en alternance autour des équipements disponibles. L'accompagnement et l'assistance des accidentés réticents à l'utilisation de la médecine conventionnelle.

Pour ce qui est des leçons apprises nous pouvons relever qu'avec un minimum d'organisation des populations, leur cadre de vie peut être amélioré sans intervention direct de l'Etat. La main d'œuvre locale est facteur de développement important et d'appropriation des initiatives que les communes doivent valoriser pour un développement intégrale et juste.

Avec la conduite des activités l'image de certains leaders a été redorée et revalorisée auprès des populations. La mise en œuvre des activités a suscité au niveau des communes une prise de conscience de la nécessité de planification du développement à travers les plans communaux. On note également l'amélioration de l'image de l'aspect environnemental des communes. L'engagement des initiatives pilotes d'aménagement et de gestion durable des ressources naturelles dans certaines communes pouvant être dupliquées à grande échelle à l'instar de la plantation forestière du village Tchekani et du projet un bénéficiaires 10 poulets dans la commune de Bafia. Par ailleurs l'importance du développement des cadres/ passerelles de collaboration entre les administrations sectorielles, les communes, les ONG et les populations à la base pour des initiatives de développement a été éprouvée.

4.5. Pour les paiements des bénéficiaires

Comme résultats obtenus, nous avons **4316 bénéficiaires** qui ont été payés lors du **premier paiement** et **4410 bénéficiaires** qui ont été payés lors du **second paiement** dans l'ensemble des quatre communes concernées par le programme. Chaque bénéficiaire a reçu de la part du projet 78 000 FCFA cash.

les principales difficultés rencontrées sont liées à la disparition des noms de certains bénéficiaires réguliers aux travaux dans les listes des états de paiement ; l'absence de certains bénéficiaires lors des paiements du fait du temps mis entre la fin des travaux et les paiements (plus de 06 mois); certains bénéficiaires ne disposaient pas de carte nationale d'identité (CNI); le blocage des paiements par les agents payeurs exigeant la CNI aux bénéficiaires pour entrer en possession de leur argent ; l'insuffisance et la qualité de la logistique (tentes et de chaises) nécessaire pour les bénéficiaires âgées, les femmes enceintes, les mères d'enfant à bas âges (0 à 3 ans) et les personnes à mobilité réduite pouvant permettre aux bénéficiaires de s'asseoir en attendant d'être servi ; la lenteur du paiement ; l'absence de monnaie. On a aussi noté quelques cas d'agression physique du personnel du CERED et de l'UGP et même de vol lors des mouvements des populations impatientes de recevoir leur paiements.

Quelques solutions ont été apportées aux problèmes rencontrés. Ainsi pour permettre aux absents d'entrer en possession de leur argent, leurs représentants munis des photocopies de CNI des bénéficiaires et de leur CNI personnelles avaient la possibilité d'entrer en possession de frais de leurs proches. Pour ceux ne disposant pas de CNI ou l'ayant perdu, les listes validées par les responsables de la Mairie et les Chefs chantiers attestant de leur participation effective aux travaux ont permis de les payer, certains bénéficiaires mariés présentaient les actes de mariages. Pour faciliter les transactions et avoir facilement la monnaie, il a été demandé aux bénéficiaires d'être munis chacun d'une somme de 200 FCFA. Dans l'extrême de refus de paiement ou de menaces d'arrêts de paiement par la microfinance, le Maire était directement sollicité pour un rappel à la poursuite des opérations de paiements. En plus des policiers mis à la disposition par la mairie, il a fallu faire appel aux agents de la Mairie pour soutenir les policiers.

Comme conséquences de ces contraintes nous avons des bénéficiaires qui ne sont pas entrés en possession de leur dû et qui profèrent régulièrement des menaces à l'endroit du personnel du CERED et des Mairies qui malheureusement ne peuvent pas répondre à leurs doléances. Comme conséquence positive, nous avons des retours d'informations de certains bénéficiaires qui ont pu payer leur scolarité, fait des dossiers de concours, suivi un traitement des maladies ou des examens médicaux, engagés une petite activité lucrative, agricole (achat des fongicides, engrais semences etc ;), les pêcheurs envisageaient fabriquer des filets pour la pêche, certains l'on utilisés pour subvenir à quelques besoins quotidiens, certains jeunes se sont offerts des vêtements, des téléphones, établir des CNI et actes de naissances etc..

Les leçons apprises, la situation de vulnérabilité des bénéficiaires associée au non-respect de la planification des activités (dates de paiements) a suscité un esprit d'agressivité de leur part car redoutant d'être dupé et ne pouvoir satisfaire leurs besoins ou répondre aux engagements déjà pris.

Il serait souhaitable que l'UGP transmette préalablement au CERED les états de paiements mise à la disposition de l'agence avant leur impression et validation par le Coordonnateur national pour vérification afin de limiter les affrontements entre les chefs chantiers et les bénéficiaires lors du paiement. il serait souhaitable pour la suite que les agents payeurs soient également formées sur la philosophie du projet au même titre que les ONG afin de permettre à ces derniers d'être mieux informés sur la finalité du projet

dans les communautés. Par ailleurs l'établissement des cartes de bénéficiaires par le projet pourrait limiter considérablement les différends liés à la présentation des CNI.

4.6. Pour la clôture des activités

La totalité des microprojets (36) ont été mis en œuvre de façon satisfaisante, selon les membres du GTC et les quelques bénéficiaires présents à la rencontre. Les procès-verbaux de réception des microprojets et de rétrocession du matériel aux communautés produits à cet effet.

Les principales difficultés rencontrées à ce stade sont liées à la perte, vol et la dégradation du matériel. Parfois les acteurs utilisés pour le gardiennage du matériel ne sont plus très coopératif pour la rétrocession du matériel aux communautés. Par ailleurs avec l'arrêt de travaux, certaines populations reprennent les habitudes d'insalubrités antérieures, ce qui ne permet pas toujours de bien visualiser les résultats des travaux du projet après un certain temps.

Il est préconisé qu'avec la fin des travaux, qu'un processus d'accompagnement soit mis en place par le PFS pour que les populations mettent en place des cadres permettant la continuité des activités engagées dans les communautés. Il est certes vrai que le matériel est déjà mis à la disposition des populations mais cela devrait s'accompagner d'un appui au niveau organisationnel. Un processus similaire devrait être enclenché au niveau des communes. Des accompagnements au niveau technique et organisationnel devraient être apportés pour permettre aux communes de pérenniser les résultats avec l'appui d'autres partenaires.

5. Evaluation de l'atelier

Les échanges passionnés suscités par les différentes présentations et les échanges en plénière, ont permis d'apprécier à sa juste valeur le travail réalisé. Les appréciations des ateliers ont été positives. De façon générale, les recommandations et leçons apprises suite aux échanges en plénière ont été jugées pertinentes par la quasi-totalité des participants par rapport aux objectifs et aux résultats de l'atelier. En effet, la grande majorité des participants a apprécié la structure globale des rencontres et les divers sujets abordés. Ils ont également été satisfaits des débats et des résolutions prises pour une éventuelle amélioration et souhaitent que dans l'avenir les recommandations et leçons apprises soient traduites en actes pour une meilleure mise en exécution des prochains phases des programmes des THIMO /PFS.

6. Conclusion et recommandations

Le programme THIMO est une expérience pratique d'implication de tous les acteurs autour des initiatives de développements, avec consultation, participation et implication de toutes les parties prenantes. Dans un contexte de décentralisation, ce type de procédure concours non seulement au renforcement de capacité de tous les acteurs (CTD, communautés, ONG), à l'établissement des cadres de collaboration mais également à l'appropriation des activités par l'ensemble des acteurs. La mise en œuvre de ce programme par le CERED dans la région du Centre n'a pas connu de difficultés majeures. Celles rencontrées étaient essentiellement liées au retard enregistré dans la mise en œuvre des activités, prévues pour 06 mois et qui ont été exécutés sur plus de 12 mois et sont à l'origine de l'exaspération de certaines situations contraignantes. Il s'agit aussi d'une opportunité de développement des partenariats avec les communes partenaires. C'est également une expérience permettant au CERED de faire la promotion des activités THIMO par leur intégration dans le documents de projets élaborés et des propositions faites aux partenaires comme alternative d'amélioration des conditions de vie, renforcement des capacités de groupes vulnérables et responsabilité dans les activités de développement.

Au regard de l'intérêt que cette activité a suscité auprès des CTD, il serait souhaitable que toutes les dispositions et alternatives soient utilisées par l'UGP et l'ONG partenaire pour se rassurer que le Maire Principal de la commune comprenne l'objet et les procédures du programme THIMO. Cela évite au programme de subir les effets pervers des conflits qui prévalent au sein des communes entre les responsables communaux pouvant entraîner la désignation des responsables de suivi des activités pas appropriés ;

Pour éviter la dispersion des bénéficiaires, dans les prochaines initiatives, il faudrait engager les activités d'enregistrements et d'enrôlements lorsque toutes les dispositions (techniques et financières) pour le démarrage des travaux sont déjà réunies.

Au-delà des appuis financiers substantiels apportés aux bénéficiaires, les activités THIMO permettant de mettre sur pied un début d'activités pérennes sont à encourager, après la clôture du projet pour accompagner les CTD et communautés engagées la poursuite et la pérennisation des activités, aussi pourrait-on accompagner les CTD ;

Il faudrait renforcer les comités de développement locaux pour une véritable prise en main des activités d'assainissement et de cantonnage dans les communautés de Yaoundé 4, Yaoundé 7, Ayos et Bafia.



Quelques images des réunions de capitalisation

Listes de présences en ateliers

Annexe 4 : Termes de référence de la mission

